



Promotion P28

2020-2021

L'honneur, un sentiment dépassé ?

Vivre avec l'honneur dans les armées du XXI^e siècle



Capitaine de corvette Matthieu GRAFF

Sous la direction de

Mme Bénédicte CHERON

Enseignant chercheur à l'ICP, au SIRICE et à l'IESD

Résumé

« Honneur et Patrie », « Honneur, valeur, patrie discipline », « Honneur et fidélité ». Les devises de l'armée française sont imprégnées de la notion d'honneur. Cependant ce sentiment peut posséder aujourd'hui une connotation désuète ou peiner à trouver du sens chez le soldat du XXI^e. La forte polysémie en complique sans doute la compréhension mais il semble légitime de s'interroger sur son utilité et son sens profond.

En puisant dans la philosophie, l'histoire ou la littérature, il est possible d'identifier ce qu'il recèle comme force et qualités pour mériter d'être placé si souvent en tête des devises militaires. Sous l'Antiquité comme dans le monde de la Chevalerie, il est à la fois un sentiment structurant dans les relations sociales et en même temps le catalyseur d'un sens moral exigeant. Ses nombreuses facettes traduisent sa complexité. Les mutations de la guerre qui se sont accélérées au cours du XX^e siècle ont laissé perdurer dans les armées des formes parfois singulières de l'honneur. Plus proche de nous, les OPEX récentes suscitent de nombreux questionnements éthiques et des réflexions nourries sur la place des vertus militaires. Dans ce contexte, les armées ont jugé utile d'entamer une « réappropriation » de l'honneur.

Vertu du chef mais aussi du combattant, le sens de l'honneur mérite aujourd'hui une place de choix dans la pléiade des valeurs militaires afin d'aiguiser toujours plus efficacement le sens de l'engagement, du devoir, du sacrifice tout en favorisant l'excellence morale.

Abstract

"Honor and Fatherland", "Honor, Value, Fatherland, Discipline", "Honor and Loyalty"... French military mottos are imbued with the notion of honor. However, today this feeling may have become an obsolete concept hence may have struggles to find meaning in the 21st century's soldier mind. The strong polysemy often complicates understanding therefore it is a relevant question to wonder if it still possesses its sense of purpose.

Drawing from philosophy, history or literature, it is possible to identify its strengths and qualities that establish its place in military mottos. In antiquity like in the knighthood, it provides both a structure in social relations and moreover a catalyst of rigorous moral sense. Its many facets reflect its complexity. The accelerated changes in warfare during the 20th century have allowed armies to maintain their sometimes singular notions of honor. Closer to home, recent foreign operations have raised many ethical questions and kickstarted researches on the role of military virtue. In this context, armies have deemed it necessary to begin a "reclamation" of honor.

As a leader and combatant virtue on the sense of honor merits a high place in the pleiad of military values today. Its ability enhance capability to hone one's sense of commitment, duty and sacrifice effectively while at the same time fostering moral excellence.

Sommaire

Résumé.....	3
Abstract	4
Sommaire.....	5
Introduction	9
I/ L'honneur dans l'histoire et la philosophie ..	19
A / Un ancrage dans les profondeurs de la civilisation gréco-romaine où le christianisme puise un héritage :.....	20
a) Athènes, l'honneur orienté vers l'individu	20
b) Rome, l'honneur orienté vers le collectif	22
c) Le christianisme, l'honneur orienté vers Dieu	25
B/ De la Chevalerie à l'Epoque moderne, un renforcement de l'honneur comme oriflamme des valeurs aristocratiques.....	28
a) Le Moyen-âge, une société marquée par ses normes sociales et religieuses	28
b) La Renaissance, une transition où s'opère un double mouvement.....	37

c) L'Époque moderne : la fierté exacerbée et ses limites.....	38
C / La Révolution et l'Empire, rupture ou transition vers une universalisation progressive de l'honneur ?.....	43
a) La Révolution : table rase ou restauration de l'honneur ?	43
b) L'Empire : l'honneur réincarné mais... ..	45
c) L'honneur accompagne les soubresauts du XIXe siècle	48
II / L'honneur dans l'univers militaire depuis la Première Guerre mondiale.....	55
A / Quel honneur dans un conflit de masse ?	56
a) Déshumanisation de la guerre et primat de la volonté : l'exemple de « l'offensive à outrance ».....	56
b) Au milieu des horreurs de la guerre, la persistance des références à l'honneur	61
B/ L'honneur militaire face aux choix politiques : la conscience face au devoir.....	70
C/ Les OPEX et le retour de la « haute intensité »	75

III / Vivre avec l'honneur dans les armées du XXIe siècle	87
A/ Panorama général de l'honneur.....	87
a) Les piliers de l'honneur.....	88
b) Dynamiques de l'honneur	94
c) Le déshonneur, appréhender ses enjeux	97
d) Articulation entre honneur collectif et honneur individuel	99
B / L'honneur et ses ombres	101
a) Exaltation excessive du « moi ».....	102
b) Refus d'affronter la défaite ou l'humiliation	107
c) Un orgueil qui dégénère facilement en violence.....	113
C/ L'honneur et ses lumières, un sentiment plus que jamais actuel	114
a) Valoriser l'honneur.....	115
b) L'honneur comme guide d'une éthique qui se technicise	121
c) L'honneur militaire et le facteur culturel dans les armées.....	128
d) L'honneur militaire, ferment de l'unité nationale.....	133

CONCLUSION	137
BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES	141

Introduction

Juin 2020. La frégate française « Courbet » tente de contrôler un cargo à destination de la Libye. Les trois navires turcs qui escortent ce navire empêchent le « Courbet » de réaliser sa mission et l'un d'eux illumine même à trois reprises la frégate française avec son radar de conduite de tir. Une telle action constitue en général la dernière étape avant l'ouverture du feu. Suite à la médiatisation de cet événement, les responsables turcs réfutent toute action hostile et accusent même le « Courbet » d'avoir effectué une manœuvre dangereuse. Sur le plan politique, la France émet des protestations diplomatiques et suscite une prise de conscience internationale sur les risques élevés d'embrasement de la situation en Méditerranée orientale. Le dialogue stratégique sur fond de communication médiatique a parfaitement fonctionné et les marins de la frégate ont bien compris que la maîtrise du niveau de crise ait interdit toute réaction d'ordre militaire dans une telle situation. Cependant, ils perçoivent personnellement et collectivement cet épisode comme une forme de camouflet. Mais pourquoi un tel sentiment ? Aucune vie n'a été menacée, aucun dommage matériel n'est à déplorer et le « Courbet » est rentré à bon port, pavillon intact... Fin de l'histoire ? Non, un goût amer reste à la bouche des marins. On a atteint quelque chose en eux-mêmes qu'ils auraient

peut-être du mal à nommer. Serait-ce leur fierté, leur dignité ou leur réputation ? Serait-ce l'image de leur patrie ou celle qu'ils se font de leur pavillon ? Du bout des lèvres, un marin ose le mot : « *on a atteint notre honneur* » !

Et au fond, est-ce si grave ? Pourquoi se préoccuper de son honneur ? L'Antigone de Sophocle a-t-elle eu raison de mourir pour « *honorer son sang* » et chercher à enterrer son frère contre l'avis de Créon ou bien cette perspective est-elle finalement absurde, vide de sens et sans intérêt comme semble le montrer l'Antigone d'Anouilh ?

*

Profondément ancré dans le patrimoine culturel de la civilisation occidentale et plus encore dans le patrimoine militaire au travers des devises et du cérémonial, l'honneur est une notion polysémique dont les définitions surprennent par leurs contrastes. D'après Aristote, « *l'honneur est la récompense de la vertu* »¹. En quelques mots, Vigny embrasse également l'honneur en ces termes pleins d'emphase : « *l'honneur c'est la conscience, mais la conscience exaltée* », tandis que le CNRTL - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales - en donne une

¹ Aristote, *Ethique à Nicomaque* (livre IV, chapitre 3), Paris, Ed. Les Echos du Maquis, jan 2014, p. 92.

définition en plus de 5000 mots soit l'une des plus longues que l'on puisse trouver...

Cette définition du CNRTL qui rejoint celle donnée par l'Académie Française peut se synthétiser en trois axes :

1) Principe moral d'action qui porte une personne à développer une conduite conforme (quant à la probité, à la vertu, au courage) à des normes sociales et éthiques et qui lui permet de jouir de l'estime d'autrui et de garder le droit à sa dignité morale ;

⇒ Ce principe qui pousse à la vertu est orienté vers le Bien ;

2) Bien moral dont jouit une personne dont la conduite conforme à une norme valorisée socialement et à une norme éthique lui confère l'estime des autres et lui permet de garder le sentiment de sa dignité morale ;

⇒ Ce bien moral est donc un sentiment dirigé vers le Vrai (adéquation entre la conscience morale et la conduite individuelle) ;

3) Marque de respect, considération, que l'on accorde à une personne qui s'est distinguée par ses qualités morales, par des actions, des attitudes valorisées

socialement (*nota : ces gestes sont plus communément appelés « les honneurs »*);

⇒ Cette considération tend vers le « Beau » au sens philosophique.

On le voit, si on cherche à bien percer le cœur de ce sentiment, une certaine complexité apparaît. De nombreuses notions philosophiques sont en effet nécessaires pour le définir et en cerner les contours. D'autre part, il est intéressant de noter que l'inconscient collectif relie facilement l'honneur à une idée dépassée : « *l'honneur, concept désuet, semble attaché à une époque ancienne, à un ordre guerrier perdu dans la nuit des temps* »². Puisque cette valeur était mise en avant principalement par l'aristocratie d'Ancien Régime, n'est-elle pas d'une certaine façon disqualifiée dans un régime démocratique ? D'autre part, n'est-ce pas sous le prétexte de l'honneur que les plus rudes clivages politiques ou familiaux ont vu le jour ? N'est-ce pas sur le fondement de l'honneur que les Horace se sont opposés aux Curiace ? Et de leur côté, les Antigone de Sophocle et d'Anouilh interrogent également sur l'utilité de l'honneur. Si pour Sophocle, l'inhumation de son frère mort au combat s'inscrit dans une démarche de

² BENTEGEAT Henri (général), « *Aimer l'armée* », Paris, Ed. du Mesnil, 2012, p. 43.

sauvegarde de l'honneur familial, l'approche de Jean Anouilh montre à l'opposé une Antigone perdant le sens d'un « combat » qu'elle considère absurde. L'honneur aurait-il réellement un sens, une utilité, une finalité...?

Pour autant, le militaire du XXI^e siècle peut constater que l'honneur tient toujours une place de choix dans les devises de nombreux régiments, de la Légion étrangère ou de la Marine nationale : « Honneur et Patrie »³, « Honneur, valeur, patrie discipline »⁴, « Honneur et fidélité »⁵, « Si tu as tout perdu, souviens-toi qu'il reste l'honneur »⁶... Souvent positionné en tête des devises, l'honneur serait donc une valeur militaire de premier plan dont la primauté ne semble pas avoir été remise en cause avec la modernisation des armées. Doit-on voir dans ce maintien un vestige qui mérite d'être admiré comme symbole d'une époque révolue ou plutôt la marque d'un idéal qui mérite d'être sans cesse vécu et incarné ? Quelle place doit-on lui donner dans la pléiade des vertus militaires ?

*

³ Devise de la Légion d'honneur également inscrite sur tous les fanions, drapeaux et étendards des armées.

⁴ Devise de la Marine nationale.

⁵ Devise de la Légion étrangère.

⁶ « *Omnia si perdas, famam servare memento* », devise du 1^e Régiment de hussards parachutistes.

Considérant l'ampleur du sujet, l'étude se limitera au monde occidental et tentera de mettre en exergue dans les grandes tendances de la philosophie, de la littérature et de l'histoire la manière dont a évolué l'honneur. Le point focal de ce mémoire sera l'honneur militaire au XXI^e siècle dans les armées françaises et en particulier la manière dont il peut être appréhendé.

L'honneur est une notion complexe par son caractère polysémique dont chaque époque a mis en lumière de manière variable les différentes facettes soulignant tantôt sa subordination aux normes morales tantôt sa dépendance aux normes sociales. Le présent mémoire vise à démontrer qu'il mérite de conserver une place de choix au sein de nos armées et de contribuer ainsi à cimenter toujours plus efficacement les vertus militaires.

Sans prétendre embrasser le sujet avec une vision exhaustive, il s'agit donc de porter quelques « coups de projecteur » bien orientés afin de « noircir les ombres et illuminer leurs lumières »⁷ de l'honneur et de mettre ainsi en évidence ses forces mais aussi ses risques. L'honneur est en effet un noble sentiment mais nous verrons combien il peut être dévoyé. Une application particulière sera portée pour éviter

⁷ Charles Baudelaire décrivait par cette formule la manière dont Balzac peignait ses personnages.

la tentation moralisatrice, tentation facile quand on aborde les sujets où l'éthique tient une place centrale. D'autre part, l'honneur sera plus « lisible » et ses contours plus facilement définis au travers de son pendant, le déshonneur ou la honte ainsi que le faisait remarquer Lucien Febvre dans son ouvrage de référence « *Honneur et Patrie* » tiré de ses conférences au Collège de France entre 1945 et 1947⁸.

⁸ Lucien Febvre, *Honneur et Patrie, Une enquête sur le sentiment d'honneur et l'attachement à la patrie*, Paris, Ed. Perrin, 1996, 379 pp.

Ancien élève de l'école normale, Lucien Febvre est un historien moderniste français qui a eu une forte influence sur l'évolution de cette discipline, notamment à travers l'École des Annales, revue d'histoire et de sciences sociales qu'il a fondée avec Marc Bloch, et à travers la VIe section de l'École Pratique des Hautes Études (devenue ensuite EHESS, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales), qu'il a fondée en 1947.

« En 1945-1946, Lucien Febvre donne au collège de France un cours qui devait servir de base à un livre. Ce livre n'a pas été achevé et son manuscrit disparut même après sa mort pendant vingt ans. Il fut retrouvé par hasard par François Furet au château de Tocqueville. Son titre "Honneur et Patrie", vient du choix tragique que firent, en sens contraire, des marins en novembre 1942, entre Pétain et de Gaulle. Conjuguant, dans une démarche originale, érudition, intuition et passion, le grand historien cherche dans *La Chanson de Roland*, chez Rabelais, Montaigne,

De manière à bien conserver en ligne de mire la finalité de la réflexion qui porte sur l'honneur militaire aujourd'hui, le parti a été pris d'écarter du champ d'étude l'honneur dans l'univers politique (politique intérieure et extérieure) ainsi que l'honneur dans le monde de la justice. Sujets dignes d'intérêt mais qui détourneraient la flèche de sa cible.

*

Une approche philosophique et historique de la notion d'honneur permettra dans un premier temps de mettre en lumière sa place particulière depuis l'Antiquité jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale. L'étude se poursuivra par un éclairage sur la place de l'honneur dans l'univers militaire depuis la Première Guerre mondiale en montrant que ce concept a été l'objet d'un certain approfondissement à la faveur de la transition XXe – XXIe, période coïncidant avec la professionnalisation des armées et le retour à des engagements plus intenses. Dans la dernière partie, la réflexion portera sur le besoin de poursuivre le travail de réappropriation de l'honneur au sein des armées en valorisant sa capacité à cimenter les

Corneille, Bossuet et dans ses propres convictions, la signification du sentiment d'honneur et d'attachement à la patrie. » (disponible sur <https://livre.fnac.com/a992786/Lucien-Febvre-Honneur-et-patrie> - consulté le 08/02/2020).

vertus militaires et à magnifier le « sens de la mission » et du « sacrifice ».

I/ L'honneur dans l'histoire et la philosophie

Dès l'Antiquité, les religions polythéistes (grecques et romaines) et la structure très hiérarchisée des sociétés favorisent l'essor d'un sentiment aux multiples facettes. Ce sentiment intérieur repose sur une conscience de la valeur individuelle et de la propre dignité morale. Dans chacune des grandes civilisations occidentales, un vaste système s'organise « inconsciemment » pour répondre à ce sentiment, lui offrir une reconnaissance sociale et provoquer en retour un cercle « vertueux » orienté vers la pratique du Bien. C'est ainsi que ce sentiment profond s'ancre peu à peu sur des normes à la fois éthiques et sociales.

De son côté, le peuple hébreu prépare les cœurs à l'arrivée du Christ dans lequel un espoir de liberté nouvelle se fonde. C'est dans une dépendance totale aux desseins de Dieu que doit vivre le peuple élu. Cette soumission est incarnée par le Christ lui-même dans le cours de sa vie. Néanmoins, dans cette dépendance, l'homme doit trouver un équilibre entre une reconnaissance que les dons dont il dispose lui viennent de Dieu et en même temps une exigence de tenir son rang dans la société. Son développement spirituel s'établit précisément sur un équilibre social. Ainsi est appréhendé l'honneur chrétien.

Fort de l'héritage antique à la fois gréco-romain et chrétien, l'honneur va tenir une place centrale dans la société d'Ancien Régime. C'est au sein de l'aristocratie que la conscience de ce sentiment va être la plus forte. Enfin, sans faire disparaître la place de l'honneur, la Révolution, l'Empire puis la République vont provoquer une transformation de cette notion en cherchant son universalisation.

A / Un ancrage dans les profondeurs de la civilisation gréco-romaine où le christianisme puise un héritage :

a) Athènes, l'honneur orienté vers l'individu

A Athènes, les philosophes sont partagés entre deux logiques. Pour Platon, l'aristocrate « ne se préoccupait pas de l'opinion qu'on a de lui, de l'estime ou du mépris où on le tient »⁹. A contrario, dans l'Éthique à Nicomaque, Aristote considère que « l'honneur, ou estime publique, est le plus grand des biens extérieurs et ce que recherche surtout à bon droit l'homme magnanime conscient de son mérite »¹⁰.

Ainsi, Aristote pose déjà les bases de l'honneur comme moteur de la vie en société

⁹ JEUDON Louis, *La morale de l'honneur*, Paris, Felix Alcan, 1911, p. 8.

¹⁰ Ibid., p. 10.

mais il met dans le même temps en évidence son caractère ambivalent en pointant un risque. D'un côté, l'honneur soutient le courage en poussant à désirer des actions nobles et en éloignant de ce qui est considéré comme pusillanime ou vil. De l'autre, l'honneur peut tourner les esprits vers un orgueil destructeur de la vertu. Aristote sort de cette ambiguïté en exaltant le modèle de la vie vertueuse qui consisterait en une attitude emprunte de « grandeur d'âme » (formule que la langue française a traduite par l'adjectif « magnanime »). Cette conduite sage, reposerait sur un équilibre : « *l'égal est intermédiaire entre l'excès et le défaut* »¹¹. Il est d'ailleurs intéressant de relever que la traduction latine « *in medio stat virtus* » n'est qu'une transcription de cette idée héritée des Grecs.

En synthèse, la formule d'Aristote « *puisque l'honneur est une récompense de la vertu (...), c'est aux gens de bien qu'il est rendu* »¹² témoigne de cette dépendance de la vertu par rapport à l'honneur et de la nécessaire tension vers le bien pour mener une vie honorable.

¹¹ ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque* (livre II, chapitre 4), Paris, Ed. Les Echos du Maquis, 2014, p. 49.

¹² Id.

Les trois « piliers » de la définition de l'honneur présentée en introduction apparaissent donc déjà dans la Grèce Antique :

- L'honneur est bien un principe moral d'action visant à se conformer à une norme morale ou sociale ;
- L'honneur est également un sentiment, celui de l'estime de soi et de sa propre dignité morale ;
- Enfin, l'honneur est l'action reçue d'un groupe envers une valeur individuelle.

De ces trois piliers, les deux premiers semblent néanmoins prépondérants et conduisent à voir dans l'honneur grec, une dimension davantage orientée vers l'individu que vers le collectif. L'étude comparative de l'honneur sous la Rome antique met en exergue les différences substantielles d'orientation entre les deux civilisations.

b) Rome, l'honneur orienté vers le collectif

Les écrits romains traitant du thème de l'honneur ont été analysés de manière approfondie par Mathieu Jacotot dans sa thèse de doctorat publiée par l'Ecole française de Rome (2013). Mettant en évidence la triple racine du mot au travers des notions *d'honos*,

honestum et *honestas*¹³, l'auteur montre la grande polysémie du sentiment français de l'honneur, le rattachant notamment aux notions d'hommage, estime, dignité et moralité. Ainsi, le triptyque évoqué précédemment semble avoir traversé l'Adriatique et irrigue la conception romaine de l'honneur.

A Rome, l'honneur se décline avec le sublime. Le suicide stoïque de Caton d'Utique - symbole du résistant héroïque - s'inscrit dans une logique de « noblesse » et d'expression sublimée de la liberté. La préservation de sa dignité morale mérite en effet un geste d'une force indépassable qui interroge sur la relation entre l'honneur et la vie¹⁴. L'acte dénote également par son sens de la mise en scène : il s'éventre avec son épée après avoir relu Phédon de Platon sur la survie de l'âme. Ce tableau sera magnifié par le peintre Jean-Paul Laurens en 1863.

¹³ Honos : marque d'honneur, hommage, considération ou charge publique ;
Honestum : honnête ;
Honestas : honnêteté ou beauté morale.

¹⁴ LAZAYRAT Emmanuel, « *Caton d'Utique : résister jusqu'à la mort* » [en ligne], Cahiers Jean Moulin N°1 – 2015 (disponible sur <https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-02880834/document>, consulté le 20/01/2021).

Mais à Rome, l'honneur joue surtout un rôle central dans la valorisation du guerrier et dans la structuration et la régulation de la société. Le héros reçoit les honneurs (hommages) publics et c'est ainsi tout le peuple romain qui est honoré en la personne de ses héros vainqueurs. L'honneur est ainsi utilisé à des fins politiques pour susciter une cohésion sociale forte.

La place centrale des rites et de marques extérieures d'honneurs¹⁵ permet en outre de développer une vaste symbolique d'échange. Ces marques sont en effet une rétribution pour des actes remarquables et peuvent se « capitaliser ». L'homme honoré est ainsi redevable et doit donc en retour montrer sa reconnaissance pour celui qui le récompense. « *L'honneur instaure donc perpétuellement des rapports de réciprocité* »¹⁶.

¹⁵ Le faste accompagnant le triomphe du héros romain est probablement sans équivalent dans l'histoire. Outre la symbolique très riche qui honorait le héros (palmes, sceptre, aigle, ivoire, sacrifices d'animaux, chants...), les cérémonies s'inscrivaient dans une fusion entre politique et religion au centre de laquelle le héros tenait une place de « demi-dieu ».

¹⁶ JACOTOT Mathieu, *Question d'honneur - Les notions d'honos, honestum et honestas dans la République romaine antique* (Thèse de doctorat), Collection de l'École française de Rome, 2013, p. 755.

L'importance de ces rites, de ces échanges symboliques et de cette idée du sublime semble donc indiquer que l'honneur romain est caractérisé par une dimension davantage collective qu'individuelle.

c) Le christianisme, l'honneur orienté vers Dieu

Dans la religion chrétienne, la collectivité est vouée à se placer dans une soumission au plan divin. L'homme étant un animal sociable, l'honneur terrestre et la considération des hommes restent des sentiments estimables dans la mesure où ils respectent le plan divin.

L'Ancien Testament place l'homme dans une dépendance complète à Dieu dont le poids du regard et la sévérité suscitent la crainte et le respect. A l'époque de Moïse, le peuple hébreu perd son honneur quand il cherche à se couper de Dieu, à affirmer son indépendance et à adorer le Veau d'or. D'autre part, certains passages des psaumes montrent clairement que la considération sociale est essentielle pour l'épanouissement humain et l'équilibre des sociétés:

« Vers vous l'élan de mon âme, ô mon Dieu ! En vous ma confiance : que je n'aie pas à en rougir et que mes ennemis ne puissent pas se moquer de moi car

ceux qui comptent sur votre venue ne seront pas déçus. » (Ps. 24, 1-3.)

Mais l'exemple et le message du Christ bouleverse les repères de l'Ancien Testament. Il montre que l'honneur ne doit pas être un absolu puisque son acceptation de l'humiliation des hommes est présentée en modèle : naissance dans le dénuement, flagellation et crachats, mort sur la croix... Son devoir semble consister à rester fidèle jusqu'au bout à la mission de rédemption de l'humanité confiée par son Père. Il apparaît seul avec la Vierge à comprendre et connaître sa destinée et donc seul à se savoir fidèle à cette mission. Cette fidélité au plan divin qui semble faire fi de toute considération sociale et de tout respect humain apparaît comme un absolu. Mais ce modèle est-il atteignable ? N'entre-t-il pas en contradiction avec l'héritage gréco-romain ? Et finalement, l'écrasement de l'homme par ce « plan divin » ne risque-t-il pas de lui faire perdre son aptitude à s'épanouir socialement ?

St Thomas d'Aquin nous apporte la clé de ce paradoxe dans sa *Somme Théologique*¹⁷. Pour lui, l'honneur doit être relié au plan divin en s'appuyant sur la vertu : un équilibre selon l'idée inspirée d'Aristote. L'excès dans

¹⁷ THOMAS D'AQUIN, *Somme Théologique*, IIa IIae, question 131 : De l'ambition, Paris, Ed. Donnaud, 1862.

l'honneur et l'ambition est une manifestation de l'orgueil. A l'inverse, les qualités propres de l'homme ne doivent pas être réduites à néant dans la mesure où elles proviennent de Dieu. Elles méritent à ce titre une considération et il y a un danger à nier sa propre valeur. Comme le souligne Lucien Febvre, la parole de Saint François de Sales résume cette approche chrétienne : « *la bonne renommée doit être soigneusement conservée, car c'est un précieux instrument pour la gloire de Dieu et le bien du prochain* »¹⁸.

En définitive, dans l'approche chrétienne, la juste appréhension de l'honneur consiste en un équilibre entre l'excès et le défaut d'estime de soi. La considération du monde ne doit avoir d'importance pour l'homme que dans la mesure où elle valorise la véritable vertu et s'inscrit en conformité avec le plan divin.

¹⁸ FRANÇOIS DE SALES (saint), *Introduction à la vie dévote*, Annecy, De Niérat, 1793, p. 64.

B/ De la Chevalerie à l'Epoque moderne, un renforcement de l'honneur comme oriflamme des valeurs aristocratiques

a) Le Moyen-âge, une société marquée par ses normes sociales et religieuses

L'aristocratie héritière de la Chevalerie

La société du Moyen-âge est caractérisée par sa structure très hiérarchisée. Au sommet de cette hiérarchie, l'aristocratie se fonde sur les bases de la Chevalerie.

Cette Chevalerie possède deux racines : d'un côté, l'héritage des peuples germaniques (Francs, Burgondes...) qui valorisent la force et le courage du guerrier, de l'autre, l'apport du christianisme. Comme dans d'autres domaines, l'Eglise s'est appuyée sur des structures existantes pour les christianiser. Elle a débarrassé ces ordres de Chevalerie de leur dimension brutale et y a intégré les vertus chrétiennes de foi et de charité. La foi se matérialise notamment par la nécessité de défendre l'Eglise et en particulier ses Lieux saints. L'essor des Croisades repose sur cette exigence. De son côté, la charité se caractérise par un devoir de respect de l'adversaire et de protection des plus faibles sans pour autant écartier le courage, le sacrifice ni le sens du devoir. Ne retrouve-t-on pas là l'idée

développée par Roosevelt : « *Si nous ne gardons pas les vertus barbares, acquérir les vertus civilisées ne nous servira à rien* »¹⁹ ?

Si l'idéal chevaleresque va imprégner l'aristocratie du Moyen Age, la consolidation de ce corps aristocratique s'établit autour de la notion d'honneur. Cette idée va irriguer et structurer peu à peu l'ensemble des relations sociales de manière plus forte encore que dans les civilisations grecques et romaines.

*« Qu'est-ce que l'honneur ? C'est, dit Montesquieu, « le préjugé de chaque personne et de chaque condition ». Ce que chaque groupe considère comme honorable ou contraire à l'honneur n'est défini ni par la raison, ni par la loi, ni par le prince. »*²⁰

La classe aristocratique tire son origine et sa légitimité de son rôle de défenseur armé des autres catégories sociales. Ce trait contribue à la marquer par un esprit de corps très fortement ancré autour de la personne du suzerain. C'est en effet à lui qu'on prête serment, lui promettant « honneur et fidélité ». Derrière cette idée de fidélité se dessine le

¹⁹ Cité dans HEALY David, *US Expansionism : the Imperial Urge in the 1980*, University of Wisconsin Press, 1970, p. 115.

²⁰ d'IRIBARNE Philippe, *La logique de l'honneur*, Paris, Ed. du Seuil, 1989, p. 59.

devoir de transmission. Les valeurs aristocratiques se transmettent en effet sous forme d'accompagnement (compagnonnage) tandis que les rites initiatiques (cérémonie d'adoubement, remise de l'épée, accolade...) manifestent l'entrée dans un clan ou une caste et permettent un renforcement des liens individuels et collectifs.

Le Code de la Chevalerie

Mais, le corps aristocratique ne doit pas se complaire dans un enfermement sans prêter attention au monde qui l'environne. Pour lui permettre de tenir son rang dans la société et s'appuyer sur des préceptes communs, il développe peu à peu un code d'honneur. Si ce code n'a vraisemblablement jamais été formulé précisément²¹, Léon Gautier en a synthétisé les principaux préceptes sous forme de décalogue²² :

- I. Tu croiras à tout ce qu'enseigne l'Église, et observeras tous ses commandements.*
- II. Tu protégeras l'Église.*

²¹ « Ce Code si vanté n'a jamais été, par malheur, formulé assez nettement » in GAUTIER Léon, *La Chevalerie*, Paris, Ed. Henri Welter, 1895, p. 31 (membre de l'Institut, Léon Gautier s'est vu décerner le grand prix Gobert de l'Académie Française en 1884 pour cet ouvrage).

²² Ibid., p. 33

III. Tu auras le respect de toutes les faiblesses, et t'en constitueras le défenseur.

IV. Tu aimeras le pays où tu es né.

V. Tu ne reculeras pas devant l'ennemi.

VI. Tu feras aux Infidèles une guerre sans trêve et sans merci.

VII. Tu t'acquitteras exactement de tes devoirs féodaux, s'ils ne sont pas contraires à la loi de Dieu.

VIII. Tu ne mentiras point, et seras fidèle à la parole donnée.

IX. Tu seras libéral, et feras largesse à tous.

X. Tu seras, partout et toujours, le champion du Droit et du Bien contre l'Injustice et le Mal.

On retrouve bien ici les deux piliers du « guerrier » et du « chrétien ». Le terme honneur n'apparaît pas explicitement mais Léon Gautier indique qu'il « couronne » les autres vertus du chevalier que sont : la loyauté, la largesse (charité), la modération et la courtoisie²³.

La modération

Sans pouvoir développer chacune de ces vertus, nous nous arrêterons sur celle de la

²³ Ibid., p. 29

modération qui paraît essentielle pour appréhender le sens de l'honneur tel qu'il est compris au Moyen-âge.

En premier lieu, la guerre n'est pas considérée comme un objet sans limite. On retrouve dans la pratique de la Trêve de Dieu quelque chose de cette idée de modération. En effet, chacun des partis qui s'affrontent accepte de soumettre son action à des principes supérieurs communément admis. Cette logique répond à une subordination du monde temporel au monde spirituel, trait caractéristique de la période du Moyen-âge.

Ce respect de principes communs se trouve également dans la pratique de combats de champions (ou hérauts). Plutôt qu'une guerre meurtrière et ruineuse, chacun des camps accepte de soumettre le sort politique à l'issue de combat. Probablement héritée de la tradition romaine (exemple des Horace face aux Curiace), cette pratique de « simulation de la guerre » traduit la volonté de modérer l'usage de la force.

Dans une dimension plus individuelle, un certain nombre de préceptes concrets sont également partagés par les chevaliers : le respect de l'adversaire (« on n'attaque pas un homme à terre »), respect du vaincu, respect des prisonniers... Cette modération semble d'ailleurs contradictoire avec l'idée d'une

« guerre sans trêve et sans merci » faite aux « infidèles » (cf article VI du code de Chevalerie évoqué plus haut) ou bien avec l'exaltation de la combativité et du courage (« *furia francese* » ou interdiction de reculer devant l'ennemi). Cette ambiguïté peut-elle être résolue par la distinction entre la responsabilité du chef qui doit incarner la modération et la responsabilité du combattant qui doit de son côté mettre toute son énergie pour remporter la bataille ?

Mais les instincts barbares peuvent reprendre le dessus sur cet idéal de guerre « modérée ». L'action chevaleresque du Moyen-âge revêt en effet ses parts d'ombres telles les scènes de pillage ou de massacre des armées de Charles le Téméraire contre la ville de Liège (1466-1476) ou le sac de Constantinople en 1204.

Une défaite causée par l'honneur ?

L'exemple de la bataille de Crécy (1346) traduit également la difficulté de conduire une bataille avec une vision trop « étriquée » du sens de l'honneur. En effet, cette bataille est marquée par un certain nombre de défauts de la cavalerie. En premier lieu sans doute la recherche de la prouesse individuelle au détriment d'une vision collective du combat. Les chevaliers français qui font peu de cas de leur infanterie sont en effet absorbés par le souci de se distinguer des autres; la peur de

perdre son honneur, d'être «honnei», couvert de honte les pousse à une audace exacerbée. Ainsi, ils agissent dans l'indiscipline, refusant d'attendre d'être au complet et de laisser les arbalétriers génois préparer le terrain. Ces défauts leur vaudront une rude défaite face à des archers anglais mobiles et tirant à une cadence élevée²⁴.

L'honneur malgré la défaite, l'honneur face à la captivité...

Dans les combats du Moyen-âge, la défaite et la capture même ne constituent pas fondamentalement une source de déshonneur pourvu que le code d'honneur ait été respecté. Quelques années après la bataille de Crécy, Jean II Le Bon est prisonnier à Londres à l'occasion de la défaite de Poitiers (1356). Après avoir été quatre ans captif des Anglais, il a recouvré sa liberté par le traité de Brétigny en échange d'otages qui ont été livrés au roi d'Angleterre. Or, l'un de ces otages, son propre fils Louis d'Anjou, s'est enfui. Pour sauver l'honneur, Jean le Bon n'a d'autre issue que de retourner à Londres et se constituer prisonnier.

Cet exemple montre également que la liberté n'est pas une notion essentielle dans la société du Moyen-âge où les liens de vassalité sont les marquants de relations très

²⁴ HELARY Xavier, *Crécy: une défaite parmi d'autres ?*, revue *Inflexions* n°45 – 2020/3, p. 37-44.

hiérarchisées. Les rapports sociaux sont essentiellement fondés sur le respect de la parole donnée, élément central du sens de l'honneur. Cette parole est le bien le plus précieux d'un homme car sur elle s'établissent la confiance et l'estime des pairs. A titre d'illustration, la valeur d'un document juridique repose non pas sur sa forme écrite mais sur le prestige et la crédibilité accordée aux fameux témoins qui sont cités à la fin de toutes les chartes.

Mais si la liberté n'est pas essentielle, qu'en est-il de la vie ? Son prix est-il plus élevé que celui de l'honneur ? L'exemple de Roland semble montrer que la mort vaut mieux que le déshonneur :

« Roland reste la plus pure incarnation de l'honneur chevaleresque, lui qui ne sonne du cor qu'au moment où, le dernier des combattants, il va succomber sous les coups de ses nombreux ennemis. Roland connaît le goût du risque, il ne fuit ni ne se rend, il meurt. »²⁵

C'est également le sens de la devise d'Anne de Bretagne (et par elle de la Bretagne) :

²⁵ HALKIN Léon-E, *Pour une histoire de l'honneur*, Annales - Economies, sociétés, civilisations - 4^e année - n° 4, 1949, pp. 433-444.

« *plutôt la mort que la souillure* ». Selon la légende elle aurait en effet vu une hermine faire face à un renard plutôt que de se jeter dans une rivière pleine de boue.

L'honneur et les honneurs

Ainsi, tandis qu'une conscience de classe aigüe se renforce, ce corps militaire aristocratique se voit honoré d'un certain nombre de privilèges. Ceux-ci compensent la responsabilité qui incombe à ce corps de défendre la collectivité au péril de sa vie. Le suzerain peut également attribuer des terres en récompense d'actions d'exploit ou de services rendus. Appelées « honneurs », ces récompenses territoriales²⁶ préfigurent l'idée d'un « bien à défendre » qui pourra ensuite être transmis de génération en génération. Mais pour certains, ces récompenses patrimoniales manquent d'éclat et le prestige à la cour exige des marques extérieures suffisamment visibles. C'est dans cette logique que se développeront les décorations (ordres honorifiques hérités des ordres de Chevalerie²⁷) qui apportent également un effet vertueux sur l'ensemble du corps aristocratique et suscitent l'excellence individuelle. Ces ordres marquent ainsi une

²⁶ Ainsi l' « Honneur de Richmond » qui passera aux Comtes de Penthievre en 1093.

²⁷ Ordre de Saint Michel créé en 1469 par Louis XI.

première tentative de « nationalisation » de l'honneur.

b) La Renaissance, une transition où s'opère un double mouvement

Si la Chevalerie du Moyen Age a posé les bases de l'honneur militaire dans son acception moderne, la période de la Renaissance va être le creuset d'un double mouvement.

Tout d'abord, la consolidation des bases de l'honneur aristocratique se matérialise par la création de l'ordre du Saint Esprit par le roi Henri III²⁸. En s'appuyant sur les fondements médiévaux, le roi va asseoir le pouvoir central de la monarchie et agréger autour de sa personne une noblesse qui cherche à montrer sa valeur.

En parallèle, la période de la Renaissance est marquée par le courant humaniste qui prône une exaltation de l'homme (individu) au détriment du « collectif ». Si ce mouvement marque davantage le monde philosophique et littéraire que la sphère militaire, il influe néanmoins sur la compréhension du sentiment de l'honneur qui doit désormais concerner non plus la classe aristocratique seule mais également l'humanité toute entière. Ainsi, dans ses « Essais », Montaigne montre que les « sauvages » peuvent, par leur honneur, faire

²⁸ Ordre du Saint Esprit créé en 1578 par Henri III.

office de modèle pour le sage : « *la valeur et le prix d'un homme résident dans le cœur et la volonté; c'est là que se trouve son véritable honneur* »²⁹.

Tandis que ce souffle de renouveau transforme peu à peu la conception de l'honneur, François I^e montre comme Jean II le Bon en son temps, que l'honneur vaut mieux que la liberté. En effet, prisonnier de Charles Quint après la mémorable déroute de Pavie en 1525, il écrit à sa mère, la Duchesse d'Angoulême ces mots:

« Madame, pour vous faire savoir comment se porte le reste de mon infortune, de toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie qui est sauve. »^{30,31}

c) L'Époque moderne : la fierté exacerbée et ses limites

²⁹ MONTAIGNE, « *Des Cannibales* », Essais, livre I, chap. XXXI, p. 23 [en ligne], (consulté sur https://lettres-lca.enseigne.ac-lyon.fr/spip/IMG/pdf/des_cannibales-rique.pdf le 15/01/2021)

³⁰ La tradition « orale » a retenu une formulation différente mais dont le sens est conservé : « tout est perdu fors l'honneur ».

³¹ Encyclopédie des mots historiques, « Honneur », Historama, Paris, 1970.

Si le mouvement avait commencé avec la Renaissance, c'est surtout sous l'influence de Louis XIV que l'aristocratie élargit son « vivier » avec l'essor de la noblesse de robe. Tout en conservant sa valeur au sein de la pléiade des vertus militaires, l'honneur se caractérise par une extrême sensibilité à ce qui peut diminuer l'estime individuelle (duels de plus en plus fréquents) tandis que les marques extérieures de respect prennent alors des proportions inédites. Le faste des cérémonies, l'apparat extérieur, la place pointilleuse de l'étiquette en traduisent l'importance.

D'autre part, la constitution du « tribunal du point d'honneur » ou « tribunal des maréchaux » pour défendre sa dignité bafouée constitue une nouvelle étape vers l'institutionnalisation de cette notion d'honneur. Visant à limiter le nombre croissant de duels, ce tribunal a pour mission de traiter toutes affaires d'injures et de provocations impliquant des gentilshommes, civils et militaires, français et étrangers. L'Etat reconnaît ainsi la légitimité du sentiment d'honneur qui mérite une protection par le juge.

Dans la littérature, la tension entre honneur-devoir et passion est mieux que jamais décryptée et mise en scène par les tragédistes Corneille et Racine. L'honneur se définit comme une exigence de tous les instants, une mise en conformité de sa vie avec principes

supérieurs. Chez Corneille, l'honneur est un devoir qui porte à la grandeur, chez Racine, ce devoir est davantage un joug qui écrase, qui met l'homme au défi de sa propre faiblesse. Mais chez chacun de ces dramaturges, l'exigence de soumission à une transcendance divine est prégnante. Perdure également chez ces deux auteurs l'exigence d'exemplarité vis-à-vis de la société et le devoir de respecter la dignité liée à son propre rang.

Face aux excès dans les démonstrations extérieures de dignité des « puissants » du Grand Siècle, Bossuet s'élève pour condamner l'orgueil qu'il décèle dans cette recherche des honneurs. Pour lui, il est impérieux de restaurer la place qui revient à Dieu. Devant le « grand » Condé, il prononce un sermon où l'honneur apparaît comme coupable :

« Parais donc ici, ô honneur du monde, vain fantôme des ambitieux et chimère des esprits superbes ; je t'accuse : de flatter la vertu et de la corrompre, de déguiser le vice et de lui donner du crédit, d'attribuer aux hommes ce qui appartient à Dieu. »³²

³² BOSSUET J. B., *Carême des Minimes. Dimanche des Rameaux. Sur l'honneur du monde, Mission de Metz, 1658* dans *Œuvres oratoires*, Paris, Desclée de Brouwer, 1914, p. 336-337.

Cependant pour Bossuet, lorsqu'il est correctement compris, l'honneur est un bien excellent :

« Nul ne peut ignorer que la bonne estime que l'on a de nous ne soit ici de fort grande considération, à cause de la liberté qu'elle nous donne dans les honnêtes compagnies, des avantages qu'elle nous procure dans les affaires, des entrées qu'elle nous ouvre pour faire des amis, pour les conserver, pour les servir, pour leur plaire. (...) C'est dans cette considération particulière que l'honneur me paraît un bien excellent. »³³

Ainsi, une distinction importante s'opère entre le faux et le véritable honneur. Le premier, basé sur une vision exacerbée du regard des hommes détruit la vertu. L'autre repose sur un juste équilibre entre jouissance de la considération du monde et reconnaissance envers Dieu des talents qu'il procure à l'homme.

Quelques décennies plus tard, le mouvement des Lumières va initier une première tentative d'universalisation de la notion d'honneur. Ce courant trouve ses racines dans la dynamique d'émancipation de

³³ BOSSUET J. B., *Dissertation sur l'honneur, Mission de Metz, 1658* dans *Œuvres oratoires*, Paris, Desclée de Brouwer, 1914, p. 433.

la Renaissance et dans la contestation de l'absolutisme. Il amène ainsi peu à peu l'honneur à s'extraire de son enfermement aristocratique.

Pour Montesquieu « *le ressort moral des monarchies, c'est l'honneur, celui des démocraties, c'est la vertu* ». Ces propos semblent induire une forme de disqualification du sens de l'honneur. En réalité, la pensée Baron de La Brède est plus fine. Pour lui, la monarchie se corrompt si « *l'honneur a été mis en contradiction avec les honneurs, et que l'on peut être à la fois couvert d'infamie et de dignité* »³⁴.

Ainsi, « *le principe de l'honneur moderne est à la fois la cause et l'effet de la liberté politique, et exprime une forme de liberté individuelle irréductible, que le prince lui-même ne peut ni ne doit casser* »³⁵.

En définitive, se penchant sur la notion d'honneur, les moralistes et les philosophes du

³⁴ MONTESQUIEU, *De l'Esprit des lois*, Paris, Gallimard, 1995, III, 7, p. 72.

³⁵ VENTURINO Diego. *Ni dieu ni roi. Avatars de l'honneur dans la France moderne* In : *Penser et vivre l'honneur à l'époque moderne* [en ligne], Presses universitaires de Rennes, 2011.

(disponible sur <https://books.openedition.org/pur/121608> consulté le 27/12/2020).

XVIIe siècle ont contribué à la fois à l'universaliser et à l'individualiser. D'une part, l'honneur, notamment faux, n'est plus le monopole d'une noblesse ou d'une autre, mais il s'est établi au cœur de l'action morale de l'ensemble de la société.

C / La Révolution et l'Empire, rupture ou transition vers une universalisation progressive de l'honneur ?

a) La Révolution : table rase ou restauration de l'honneur ?

Les hommes de la Révolution, et en particulier les Constituants, puis les Législateurs, sont nourris de conceptions contradictoires de l'honneur national. Lors du débat de mai 1790 sur le droit de paix et de guerre, le clivage entre le « côté gauche » et le « côté droit » de la Constituante reproduit assez nettement les divergences entre les deux approches³⁶ :

³⁶ BELISSA Marc, « *L'honneur est à Coblençe !* » *L'honneur national dans les débats sur la guerre (1790-1792)* In : *Penser et vivre l'honneur à l'époque moderne* [en ligne]. Presses universitaires de Rennes, 2011.

- Côté droit, les bellicistes (Girondins) pour lesquels l'honneur patriotique de la société d'ancien régime est substitué à l'honneur aristocratique pour défendre la « patrie en danger » ;

- Côté gauche, les anti-bellicistes comme Robespierre, Marat, Desmoulins affirment avec vigueur une critique radicale de l'honneur comme valeur constitutive de la nation.

Ces différences de conception traduisent une difficulté à converger vers une définition unanimement partagée de l'honneur. Il est d'ailleurs intéressant de noter une modification importante de la définition de l'honneur à partir de l'édition de 1798 du dictionnaire de l'académie française :

- En 1762 : l'ordre des significations est le suivant :

- 1. Action, démonstration extérieure par laquelle on fait connaître la vénération, le respect, l'estime qu'on a pour la dignité, ou pour le mérite de quelqu'un ;
- 2. Vertu, probité ;
- 3. Gloire qui suit la vertu, estime du monde, réputation ;

(disponible sur <https://books.openedition.org/pur/121635> consulté le 27/12/2020).

- En 1798, le sens premier est placé en troisième position :
 - o 1. Gloire qui suit la vertu et les talents, estime du monde, réputation ;
 - o 2. Vertu, probité ;
 - o 3. Action, démonstration extérieure par laquelle on fait connaître la vénération, le respect, l'estime qu'on a pour la dignité ou pour le mérite de quelqu'un.

Cette évolution traduit significativement un renforcement de la dimension individuelle de l'honneur au détriment de sa dimension collective. La manière dont l'individu jouit de la reconnaissance du monde semble passer avant l'acte lui-même de reconnaissance des vertus par la société. Peut-on y voir une lointaine poursuite du mouvement d'abolition des privilèges ?

b) L'Empire : l'honneur réincarné mais...

Après l'ébranlement provoqué par la Révolution, Napoléon prend conscience du besoin impérieux de donner un nouveau ressort à la société toute entière notamment en

renouvelant le principe de l'honneur³⁷. Le mérite individuel et les vertus morales doivent faire l'objet d'une reconnaissance publique afin que chaque citoyen développe avec excellence ses talents personnels. La création de l'ordre de la Légion d'honneur dont le premier décoré est un civil - le naturaliste Lacépède - concrétise cette idée.

Pour Napoléon, l'honneur tient une place essentielle dans la personnalité du soldat français :

« Le soldat français a une bravoure impatiente et un sentiment d'honneur qui le rend capable des plus grands efforts ; mais il a besoin d'une sévère

³⁷ « Il fallait donner une morale, un ressort à la société tout entière : n'était-ce pas dans les camps que l'on trouvait conservé, renouvelé le principe d'honneur, la vertu du sacrifice personnel à la collectivité qu'incarnait désormais Napoléon. Officiers, les jeunes notables apprendraient cet honneur et le transmettraient dans la suite de leur vie à leurs proches, à leurs clients, au peuple tout entier. Les institutions, comme celle de la Légion d'honneur, transposèrent dans la réalité la substance des discours sur la vertu militaire et civile prononcés dans les écoles militaires. » in BERTAUD Jean-Paul, « RÉVOLUTION & EMPIRE », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 5 novembre 2020.

discipline, et il ne faut pas le laisser longtemps dans le repos... Les soldats russes, prussiens, allemands, gardent leur poste par devoir ; le soldat français, par honneur. Les premiers sont presque indifférents à une défaite, le second en est humilié... La conscription forme des armées de citoyens. Le recrutement volontaire forme des armées de vagabonds et de mauvais sujets. L'honneur conduit les premiers, la discipline seule commande aux seconds. »³⁸

Dans son discours de Fontainebleau - « l'Adieu aux soldats de la Vieille Garde » - qu'il prononce avant d'être exilé à l'île d'Elbe, il rappelle comme en testament combien l'honneur a structuré les vertus militaires de ses soldats. Mais à ce moment, ils ne sont malheureusement plus qu'une poignée à ne pas l'avoir trahi...:

« Officiers, sous-officiers et soldats de la vieille garde, je vous fais mes adieux [...] Depuis vingt ans, je suis content de vous. Je vous ai toujours trouvés sur le chemin de l'honneur. Je ne puis vous

³⁸ Citation de Napoléon in CHAPTAL Jean-Antoine, *Mes souvenirs sur Napoléon* (texte établi par Emmanuel Chaptal), Ed. Plon, Paris, 1893, p. 297.

embrasser tous, mais j'embrasserai votre général. »³⁹

Mais Napoléon n'a-t-il pas démesurément exalté l'honneur et les vertus militaires (courage, audace, loyauté...) qui ont certes conduit à de belles victoires mais sans doute au détriment de la prudence stratégique ? Sa compréhension de l'honneur militaire ne laisse-t-elle pas également à l'écart l'idée de modération si fortement ancrée dans l'honneur chevaleresque ? Un doute s'installe si on considère le million de morts français, le délabrement économique et la déroute stratégique du pays à son abdication...

Néanmoins, dans le courant du XIXe, Napoléon inspire le romantisme qui voit dans les hauts faits militaires et les actions d'éclat l'occasion de valoriser l'esthétique de l'honneur : « *l'honneur, c'est la poésie du devoir* »⁴⁰.

c) L'honneur accompagne les soubresauts du XIXe siècle

Au gré des changements de régime et des bouleversements politiques et idéologiques du XIXe siècle, l'honneur s'établit peu à peu

³⁹ LENTZ Thierry, *Le texte des Adieux de Fontainebleau*, in *Revue Napoleonica* – 2014/1.

⁴⁰ de VIGNY Alfred, *Journal d'un poète*, Paris, Ed. Michel Lévy frères, 1867, p. 96.

comme un marquant social et perd en partie sa connotation aristocratique tandis qu'il continue d'irriguer profondément l'univers militaire.

Dans la société civile bouleversée par la révolution industrielle, la notion d'honneur marque aussi bien l'artisanat que le monde ouvrier en plein essor. Les professions libérales sont également irriguées par cette notion qui se décline sous l'angle de la déontologie. Dans chacune de ces professions, l'honneur évoque le sens du travail bien fait, la fierté de l'œuvre produite, le sens du devoir. Le respect des codes de l'ordre (médecins, avocats...), de la corporation (Compagnons du devoir par exemple) et la fidélité à un héritage de savoir-faire et de savoir être sont très fortement ancrés dans chacun des métiers manuels ou intellectuels. Au début du XXe siècle, Péguy, fils d'une rempailleuse de chaises traduira avec beaucoup de passion cet esprit :

« Ces ouvriers ne servaient pas. Ils travaillaient. Ils avaient un honneur, absolu, comme c'est le propre d'un honneur. Il fallait qu'un bâton de chaise fût bien fait. C'était entendu. C'était un primat. Il ne fallait pas qu'il fût bien fait pour le patron ni pour les connaisseurs ni pour les clients du patron Il fallait qu'il fût bien fait lui-même, en lui-même, pour lui-même, dans son être même. Une

tradition venue, montée du plus profond de la race, une histoire, un absolu, un honneur voulait que ce bâton de chaise fut bien fait. Toute partie, dans la chaise qui ne se voyait pas, était aussi parfaitement faite que ce qu'on voyait. C'était le principe même des cathédrales. »⁴¹

A l'école, on voit les élèves méritants récompensés par le « prix d'honneur ». Ce prix se distingue du « prix d'excellence » que l'on remet au meilleur élève d'une classe. Cette différence montre que la notion d'honneur tient davantage au mérite qu'aux talents naturels. L'élève reconnu pour ses efforts mais aux résultats moins remarquables sera ainsi valorisé à la hauteur de son mérite.

Dans le monde militaire tandis que la guerre entame sa « montée aux extrêmes », l'usage d'armes de plus en plus létales et le besoin croissant de protection des civils amènent les nations à réfléchir à un droit « dans la guerre ». Le *jus in bello* se codifie avec la naissance du droit humanitaire (Conventions de La Haye et de Genève). Une part de ses principes (précaution, humanité, distinction, proportionnalité) reprend les bases posées dans les codes d'honneur de la Chevalerie :

⁴¹ PEGUY Charles, *L'argent*, Paris, Gallimard-NRF, 1933, p. 14.

respect de la dignité de l'adversaire même vaincu, respect de l'honneur des non combattants, protection des blessés, interdiction d'user de moyens perfides (utilisation indue du pavillon ou de l'uniforme ennemi...).

Le respect du sort des prisonniers est également l'objet d'une attention particulière des conventions de La Haye et de Genève. Ce droit introduit même une idée héritée du Moyen-âge : la libération sur parole. L'article 10 de la 4^e Convention de la Haye (1907) indique :

« Les prisonniers de guerre peuvent être mis en liberté sur parole, si les lois de leur pays les y autorisent, et, en pareil cas, ils sont obligés, sous la garantie de leur honneur personnel, de remplir scrupuleusement, tant vis-à-vis de leur propre Gouvernement que vis-à-vis de celui qui les a faits prisonniers, les engagements qu'ils auraient contractés. Dans le même cas, leur propre Gouvernement est tenu de n'exiger ni accepter d'eux aucun service contraire à la parole donnée. »⁴²

⁴² Quatrième Convention de la Haye, Section I, Chapitre I, article 10 [en ligne] (disponible sur <https://ihl-databases.icrc.org/applic/ihl/dih.nsf/48f761e1a61e19>)

Cette clause n'est pas sans rappeler les conditions de captivité des fils de Jean II Le Bon qui jouissent d'une grande liberté de circulation en Angleterre. En ce début d'un XXe siècle qui aura probablement fait un nombre de prisonnier des plus élevés de l'histoire, la question de l'honneur paraît ainsi essentielle tant du côté du vainqueur que du vaincu.

Enfin, comme Alésia en son temps, certaines défaites des armées françaises sont l'occasion d'honorer le courage et le sacrifice individuel des soldats voire de « retourner l'Histoire » en les assimilant presque à des victoires. Ainsi Camerone ou Bazeilles sont des défaites dans l'honneur qui garderont dans la mémoire militaire française une image sublimée. Au travers des valorisations individuelles, c'est aussi l'occasion de sacraliser l'honneur collectif et l'engagement jusqu'au bout. Ces épisodes doivent alors être l'objet d'une forme de « vénération » et de méditation personnelle afin de renforcer la force morale du combattant. Ces défaites dans l'honneur constituent le socle des traditions et de la mémoire de la Légion étrangère et des Troupes de marine.

Ainsi, la préservation de l'honneur est manifestement plus importante que la victoire

[4b4125673c0045870f/73bf1431f064aec0c1256417004a0be0](https://www.legionetrangere.fr/4b4125673c0045870f73bf1431f064aec0c1256417004a0be0) consulté le 25/01/2021).

en elle-même. Le troisième chapitre de cette étude apportera une mise en perspective de la place de l'honneur dans la défaite.

*

Cet éclairage historique sur la place de l'honneur depuis l'Antiquité jusqu'à l'aube de la Première Guerre mondiale a mis en évidence la forte capacité de ce sentiment à structurer les relations au sein des sociétés. Les différentes matérialisations qu'il a pu prendre ont montré qu'il était à la fois le ferment de la relation de l'individu avec son environnement social mais également qu'il se construisait dans une extrême dépendance vis-à-vis de normes éthiques imposant ainsi à l'homme une conduite conforme au bien.

II / L'honneur dans l'univers militaire depuis la Première Guerre mondiale

La Première Guerre mondiale constitue un tournant majeur dans l'histoire des conflits (ruptures techniques, extension géographique, létalité...). Les deux déflagrations mondiales font surgir un contraste entre l'inhumanité de la guerre qui agit tel un « rouleau compresseur » et la valeur toute humaine des militaires français, largement emprunte d'une tradition de l'honneur.

Après les guerres de décolonisation et les tiraillements individuels qu'ils suscitent (respect de la parole donnée aux populations, usage de la torture...), les engagements à l'étranger durant la Guerre froide et la dernière décennie du XXe siècle rompent avec l'approche classique de la guerre conduite face à un ennemi clairement désigné (opérations de maintien de la paix, mise en œuvre de la responsabilité de protéger...).

L'entrée dans le XXIe siècle et les attentats terroristes s'accompagnent d'un recentrage des armées sur le territoire national tandis que les OPEX au Moyen Orient puis au Sahel s'inscrivent dans un temps long qui dérive vers une forme d'enlèvement. Ce contexte incite les militaires à approfondir la dimension éthique et

les vertus associées à leur métier. L'honneur connaît par là un certain retour dans les écrits et les discours. Sa capacité à servir de guide de l'éthique militaire et de ciment pour les vertus du combattant est ainsi régulièrement valorisée dans les armées Françaises.

A / Quel honneur dans un conflit de masse ?

a) Déshumanisation de la guerre et primat de la volonté: l'exemple de « l'offensive à outrance »

Au regard des précédents conflits des armées françaises, la Première Guerre mondiale est marquée par une mécanisation inédite qui va faire profondément évoluer la réflexion militaire. Tout d'abord l'homme semble comme effacé, écrasé par la technique, par la démesure et la puissance de destruction des armes. D'un autre côté, les théoriciens mettent en avant le primat de l'homme, de son moral et de la force de sa volonté pour parvenir à la victoire. Cette dernière tendance irrigue la théorie de l'« offensive à outrance » développée par le colonel de Grandmaison⁴³.

⁴³ Sorti de Saint Cyr en 1883, le colonel de Grandmaison est un officier français qui a servi au Ministère de la guerre dans la décennie qui précède la Première Guerre mondiale. Il y déploiera une

« Le principe d'attendre une manifestation de la volonté chez l'ennemi avant de se décider est le propre de la défensive. Il est incompatible avec la seule sûreté possible dans l'offensive qui repose sur la paralysie de l'ennemi par l'attaque. On doit se contenter de rechercher où est l'ennemi pour l'attaquer ; ce qu'il veut faire importe peu puisque nous avons la prétention de lui imposer notre volonté... »⁴⁴

L'initiative est ainsi « sacralisée » et doit s'accompagner d'un « acharnement » qui paraît laisser peu de place à la prudence stratégique :

« Un commandant en chef (...) ne laissera jamais à son adversaire la priorité de l'action.... Il imprimera aux opérations, dès le début de la guerre, un tel caractère de violence et d'acharnement que l'ennemi, frappé

grande influence sur la stratégie des premières années de la guerre théorisant « l'offensive à outrance » ou « offensive à tout prix ». Après avoir été six fois blessé à la tête de son régiment, il mourra au combat avec le grade de général de division en février 1915.

⁴⁴ de GRANDMAISON Louis (colonel), *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'Armée*, Paris, Berger-Levrault, 1911, p. 31.

dans son moral et paralysé dans son action, se verra réduit, peut-être, à rester sur la défensive »⁴⁵

Cette approche n'éloigne-t-elle pas le combattant de l'idée de modération, point cardinal de l'idéal chevaleresque ? L'« acharnement » évoqué ici ne rappelle-t-il pas l'ambiguïté évoquée plus haut d'un courage sublimé au détriment de la prudence ? Le maréchal Foch a longtemps porté la responsabilité « symbolique » de cette meurtrière théorie de l'offensive à outrance. Néanmoins, l'étude de ses « *Principes de la guerre* » publiés en 1903 montre que dans sa vision, la notion de sûreté occupait une place essentielle et se « *déclinait d'ailleurs régulièrement au long du règlement sur la conduite des grandes unités de 1913. Elle était abordée à tous les niveaux depuis celui du commandant en chef jusqu'au niveau tactique* »⁴⁶.

Ainsi, si le combattant doit être habité d'une saine fougue, le chef militaire semble, dans la perspective de Foch, devoir déployer

⁴⁵ Ministère de la guerre, *Conduite des grandes unités : service des armées en campagne*, Ed. H. Charles-Lavauzelle, Paris, 1914, p. 5.

⁴⁶ MARRIL Jean-Marc, « L'offensive à outrance : une doctrine unanimement partagée par les grandes puissances militaires en 1914 », *Revue historique des armées*, 274/2014, pp. 49-64.

son honneur dans la recherche d'un juste équilibre entre l'audace offensive et la prudence défensive : « *la prudence n'exclut nullement l'audace ; mais Foch veut avant tout que ce soit une 'audace raisonnée'* »⁴⁷.

Dans cette même période, la Marine nationale est traversée par de profondes divisions concernant les choix capacitaires et stratégiques. De manière schématique, les tenants d'une vision mahanienne (Sea Power) défendent une marine orientée vers la guerre d'escadre tandis que de son côté, la « Jeune Ecole », emportée par les révolutions technologiques (torpilleur, sous-marin...) voit dans la défense des côtes et la guerre de course les stratégies les plus efficaces pour mener à la victoire. Là encore, le thème de l'honneur apparaît en creux dans les débats entre une approche jugée plus offensive et une autre davantage portée sur la défensive. L'amiral Aube, « chef de file » de la « Jeune Ecole » l'évoquait déjà dans la « *Revue des deux mondes* » quelques décennies avant la guerre :

« La guerre maritime, dont les règles nous apparaissent incertaines, les victoires stériles devant la guerre de course, et le navire de l'avenir (...) n'est pas le plus puissant par son artillerie et le

⁴⁷ RECOULY Raymond, « *Foch, le vainqueur de la guerre* », Hachette et Cie, 1919, p. 79.

plus invulnérable : c'est le croiseur à marche supérieure et à la voile et à la vapeur dont le capitaine, dédaigneux de tout faux point d'honneur, évitant toute rencontre avec un adversaire, même à chances égales, ne poursuit qu'un seul but, la destruction des navires de commerce ennemis. L'humanité peut protester et crier au retour de la barbarie ; ces protestations porteront à faux, et d'ailleurs ce n'est point les conséquences de la guerre qu'il faut prévenir, c'est la guerre elle-même. »⁴⁸

Le primat de l'offensive (recherche de la bataille décisive) sur la défensive réputée moins noble aura une conséquence funeste pour la Marine. Le moindre intérêt porté à la protection du commerce face à la montée de la menace sous-marine allemande provoquera en effet une très forte attrition de la flotte. S'il paraît assez difficile de tracer une filiation intellectuelle certaine des stratégies navales avec les stratégies terrestres, la convergence entre les deux milieux sur cette doctrine de l'offensive est éloquente.

⁴⁸ AUBE Hyacinthe, *L'Avenir de la Marine française (le décuirassement, la guerre de course, la réduction du personnel)*, *Revue des Deux Mondes*, 46^e année, vol. IV, juillet 1874, pp. 175-196.

b) Au milieu des horreurs de la guerre, la persistance des références à l'honneur

Mais dans cet environnement meurtrier et anéantissant des guerres mondiales, c'est sans doute au cœur même de l'action humaine que se dévoilent les plus belles permanences du sentiment de l'honneur. Avec une certaine finesse d'observation, le philosophe Alain qui a vécu la Grande Guerre sous le prisme de l'homme de troupe nous livre cette appréciation sur la permanence du sens de l'honneur chez le soldat :

« Nos guerres sont des affaires d'honneur. Il s'agit pour l'homme libre de prouver que la plus terrible menace ne peut faire fléchir sa volonté. C'est pourquoi il va au combat comme à une épreuve ; et son propre père, ni sa propre femme, ne pensent point à le détourner, mais considèrent au contraire l'inquiétude, l'angoisse, le chagrin, qui sont leur lot, comme un autre genre d'épreuve, qu'ils supportent de leur mieux, voulant prouver qu'ils choisissent les pires maux plutôt que l'esclavage. Ce langage de l'honneur parle très fort, et bien plus haut que la sûreté. »⁴⁹

⁴⁹ ALAIN (Émile Chartier), *Mars ou la guerre jugée*, Paris, Éd. Gallimard, 1936, p. 50.

Cette approche de l'honneur sous son angle négatif – la crainte du déshonneur – transparait également dans cet autre passage de « *Mars ou la guerre jugée* » :

« Il y a un esprit de corps, une imitation des anciens, une crainte de ne pas faire ce qu'il faut, qui sont plus forts que la peur dans les moments critiques. »⁵⁰

Cette idée d'inscrire son action dans un héritage, dans la poursuite d'une lignée guerrière n'est pas sans rappeler l'approche chevaleresque du sens de l'honneur. Mais il est intéressant de noter combien ce sens de l'honneur se manifeste de manière particulièrement visible chez les officiers comme le montre ce témoignage plein d'émotion d'un fantassin français du 276^{ème} Régiment d'Infanterie à propos de la mort de Charles Péguy :

« Les officiers braves, les officiers héroïques, fous ! L'officier ne voulait pas se coucher. Il avait conservé cette mentalité des saint-cyriens partant à l'assaut en casoar et gants blancs. C'était pour l'officier une sorte de sentiment déshonorante que de se coucher à côté de son homme. Dans ma compagnie,

⁵⁰ ALAIN (Émile Chartier), *Les Passions et la Sagesse*, Paris, Pléiade, 1960, p. 460.

trois officiers ont été tués en l'espace d'une demi-heure. Mon lieutenant s'est comporté héroïquement, comme tous les officiers [...] Il s'est dressé avec son épée devant nous en criant « suivez-moi, en avant, à la baïonnette ! » [...] Nous avons suivi ce brave lieutenant sur une dizaine de mètres mais les rafales étaient telles qu'il a fallu se coucher. La compagnie était complètement saccagée. Le lieutenant restait debout sous la rafale criant « tirez, mais tirez ! » [...] A ce moment, une balle est venue le toucher au front et il est tombé sans un cri, sans un souffle disant simplement « ô mon Dieu, mes enfants » [...] Ce lieutenant, c'était mon lieutenant [...], c'était Charles Péguy »⁵¹.

Les quelques évocations qui suivent montreront combien le sens de l'honneur pénétrait le plus intime de l'esprit d'un grand nombre d'officiers français engagés dans les deux déflagrations mondiales du XXe siècle :

○ **Guynemer** : Le destin foudroyant de ce jeune officier inaugure l'épopée de l'aviation de chasse. On peut y voir une survivance

⁵¹ Témoignage vidéo d'un fantassin français du 276e Régiment d'Infanterie à propos de la mort de Charles Péguy (VIème armée Maunoury) : <https://youtu.be/9ge3Ksd4Dsc>.

de la Chevalerie, avec ses codes et son honneur, dans un monde où la guerre est devenue massacre de masse. Sa devise « *faire face* » est clairement une allusion à ces codes : ne pas tourner le dos à l'ennemi, ne pas fuir...

Henry Bordeaux trace une biographie de ce héros de l'aviation dans laquelle il fait ressortir son « *enfance batailleuse qui rejoint celle d'un Roland, d'un du Guesclin, d'un Bayard* » :

« Cette violence, cette frénésie d'action eût risqué de l'entraîner aux plus déraisonnables, aux plus dangereuses audaces si elle n'eût trouvé son contrepoids dans le sentiment de l'honneur. "Il était de ceux, écrit un de ses camarades, M. Jean Constantin, lieutenant d'artillerie, pour lesquels l'honneur est une chose sacrée, à laquelle on ne doit faillir sous le prétexte le plus futile, et il apportait dans sa façon d'être, dans ses relations avec ses camarades une franchise, une loyauté

qui n'avaient d'égale que sa bonté" »⁵².

Dans son étude sur « l'éthique et la puissance aérienne »⁵³, le Lt-colonel Morilhat évoque le « *duel acharné entre les as français Georges Guynemer et allemand Ernst Udet en juin 1917, au terme duquel Guynemer refusa d'abattre son adversaire, devant son incapacité à se défendre du fait de l'enrayement de ses mitrailleuses* ». Cet épisode traduit parfaitement l'esprit chevaleresque qui animait Guynemer.

Autour de son image, s'établira celle du « mythe sacré » du combat aérien qui s'inscrit largement dans l'esprit des combats chevaleresques : « *Comparé à un duel à l'épée, faisant appel aux valeurs de la Chevalerie – l'héroïsme, le courage, la volonté – le combat aérien (en particulier le combat tournoyant qui renvoie à l'affrontement direct d'homme à*

⁵² BORDEAUX Henry, *Le chevalier de l'air – Georges Guynemer*, Revue des Deux Mondes, tome 43, 1918, livraison du 15 janvier, p. 277.

⁵³ MORILHAT Florian (Lt-colonel), *L'éthique et la puissance aérienne*, Mémoire de l'EDG (Promotion 27), p. 153.

*homme) représente " l'idéal-type " de la chasse ».*⁵⁴

○ **Les cadets de Saumur :** deux jours après l'appel du Maréchal Pétain à cesser les combats, les élèves officiers de l'école de cavalerie de Saumur, sous les ordres du colonel Michon s'engagent à poursuivre la résistance armée face à l'avancée allemande. Cette résistance héroïque dans une situation d'infériorité numérique par de jeunes officiers équipés de leurs armes d'instruction force l'admiration de l'ennemi. Le général Feldt commandant la 1^{ère} division de cavalerie leur permettra de repartir libres vers la ligne de démarcation, aux ordres de leurs officiers, sans escorte allemande. Une section de la Wehrmacht leur rendra les honneurs militaires au passage du pont de Beaulieu-lès-Loches.

Cet épisode traduit la force du sens de l'honneur pour s'opposer à l'esprit de défaite. La manière dont les Allemands s'attachent à respecter et honorer les vaincus est également

⁵⁴ BRYON-PORTET Céline, *La construction et l'utilisation de l'image du pilote de chasse*, Recherches en communication, n° 28 (2007), pp. 147-166.

révélatrice de la présence de ce sentiment au-delà des frontières françaises.

Aujourd'hui considéré par les historiens comme l'élan fondateur de résistance sur le sol français, cette « épopée moderne » a été valorisée en juin 2020 par une vidéo du Ministère des armées : « *les cadets de Saumur, sauver l'honneur* »⁵⁵.

○ **d'Estienne d'Orves :**
polytechnicien et officier de marine, le lieutenant de vaisseau d'Estienne d'Orves est au mouillage à Alexandrie quand éclate la guerre de 1940. Il prend le parti de désertier et, sur un cargo, avec quelques compagnons, contourne l'Afrique pour rejoindre l'Angleterre et poursuivre la guerre contre l'Allemagne. Travaillant dans le camp de la « France libre » à monter un réseau de renseignement dès décembre 1940, il est finalement

⁵⁵ DICOD, *webseries du MINARM, Episode 6 - Les cadets de Saumur : sauver l'honneur*, 23/06/2020, [en ligne], (disponible sur <https://www.defense.gouv.fr/portail/comme-en-40/webserie/les-episodes/episode-6-les-cadets-de-saumur-sauver-l-honneur> consulté le 15/12/2020).

arrêté fin janvier 1941 à Nantes après la trahison de son radiotélégraphiste.

Si son implication dans la guerre est assez courte, ses lettres permettent toutefois de déceler un certain nombre de traits caractéristiques du sens de l'honneur.

Tout d'abord, un respect net pour les français qui n'ont pas suivi son choix politique :

« Je n'éprouve aucune amertume vis-à-vis de ceux qui n'ont pas donné à leur action la même direction que moi [...] je suis sûr qu'ils n'ont eu comme moi qu'un but « la grandeur de la France. » »⁵⁶

Ce respect s'accompagne d'ailleurs d'un refus de céder à la vengeance vis-à-vis de l'ennemi :

« Que personne ne songe à me venger. Je ne désire que la paix dans la grandeur retrouvée de la France. Dites bien à tous que je meurs pour elle, pour sa liberté entière, et que

⁵⁶ DE MONTETY Étienne, *Honoré d'Estienne d'Orves, un héros français*, Paris, Perrin, 2001, p. 294.

j'espère que mon sacrifice lui servira. »⁵⁷

On notera également dans ce passage une vision transcendante de la France dont la destinée presque éternelle mérite qu'on lui sacrifie sa vie.

Préparé à la mort par un aumônier allemand (l'abbé Franz Stock), d'Estienne d'Orves montre dans ses dernières heures une sérénité et une dignité peu communes, demandant même à ne pas avoir les yeux bandés ni les poignets entravés. Quelques instants avant d'être fusillé, il s'approche du président Keyser, le magistrat qui l'a condamné à mort et lui déclare :

« Monsieur, vous êtes officier allemand. Je suis officier français. Nous avons fait tous les deux notre devoir. Permettez-moi de vous embrasser »

⁵⁷ Dernière lettre d'H. d'Estienne d'Orves à sa sœur, Mme Catherine Régnier, le 28 août 1941 [en ligne] (disponible sur <https://www.france-libre.net/dernieres-lettres-estienne-d-orves/> consulté le 28/12/2020).

Ne peut on entrevoir ici la marque d'un esprit hérité de l'idéal chevaleresque où l'honneur se matérialise par un sens du devoir jusqu'au sacrifice suprême ?

La filiation de ces trois exemples - aérien, terrien et marin - à un honneur militaire dont les racines puisent profondément dans l'héritage chevaleresque est frappante. Ils traduisent indéniablement la capacité des armées françaises à faire vivre ce sentiment avec toutes ses richesses et ses nuances sans en perdre la substance en dépit des bouleversements sociaux, technologiques et politiques.

B/ L'honneur militaire face aux choix politiques : la conscience face au devoir

La conscience comme ultime rempart ou la raison éclairée par la morale.

Les guerres du XXe siècle ont été des viviers d'exemples illustrant la tension entre normes sociales et normes morales. Cette tension prend sa racine dans le sentiment de l'honneur qui exige une double allégeance sociale et éthique. Les clivages français dans le contexte de la Deuxième Guerre mondiale (gaullistes / vichystes) et de la Guerre d'Algérie (pro et anti Algérie française) illustrent le caractère relatif

de ce sens de l'honneur. En effet, si les normes morales possèdent un socle commun à la nature humaine, leur mise en application doit s'inscrire dans un cadre espace-temps et un environnement social spécifique à chaque homme. Le niveau de compréhension ou de connaissance des événements est nécessairement partiel et induit un biais initial dans la prise de décision. C'est ici qu'intervient la conscience humaine dont le niveau d'« éclairage » est infiniment variable.

Pour cette raison, porter un jugement trop lapidaire sur certains choix de ces époques peut présenter une forme d'anachronisme. Un regard équilibré ne consiste-t-il pas à analyser les décisions au prisme du niveau de connaissance et des circonstances de l'époque? La simplification n'est-elle pas trop aisée lorsqu'on porte sur ces périodes un regard nourri par la connaissance exhaustive qu'offrent les archives et que permet le recul des ans ?

Ainsi, l'honneur s'inscrit dans une démarche modeste pour admettre que les choix dépendent au plus haut point des circonstances, du hasard... ou de la Providence comme l'évoquait le commandant L'Herminier⁵⁸ dans son livre « *Casabianca* » :

⁵⁸ Officier de marine, commandant de sous-marin depuis novembre 40, le commandant L'Herminier

« Nous rendons grâce à la Providence... « Aide-toi, le Ciel t'aidera », dit-on... Nous avons fait ce qu'il fallait pour nous attirer la protection divine, mais nous savons bien que, sans elle, nous n'aurions pu réussir à gagner le large et à nous retrouver libres.

L'attaque du port, le 27 novembre, par des S.S. ignorants des choses de la mer, nous a beaucoup facilité la manœuvre. Si le port avait été bloqué par les marins allemands acheminés vers Marseille depuis quarante-huit heures en vue de l'armement de nos bateaux que l'ennemi croyait pouvoir facilement capturer par surprise, nous n'aurions, sans doute, pu nous échapper.

Il convient, à la guerre comme dans la vie courante, de rester modeste et de savoir reconnaître la part du hasard ou de la chance dans le succès. »⁵⁹

Il est intéressant de noter qu'un grand nombre d'écrits ou discours de ces deux périodes se positionnent justement sur cette logique de l'honneur pour légitimer

appareille de Toulon avec le Casabianca le 27 novembre 1942 pour rejoindre l'Afrique du Nord à partir de laquelle il mènera un grand nombre d'opérations vers la Provence et vers la Corse jusqu'à la Libération de la Corse à l'automne 1943.

⁵⁹ L'HERMINIER Jean (commandant), *Casabianca*, Paris, Ed. France-Empire, 1949, p. 57.

l'engagement et marquer la désapprobation pour le camp adverse.

Pour la période de la deuxième guerre mondiale, les écrits suivants illustrent ce clivage :

- Du côté de Vichy : « *L'honneur de servir* » (Amiral Auphan) ;

- Du côté gaulliste : « *L'honneur et les rebelles de la Marine française : 1940-1944* » et « *Les combats et l'honneur des Forces navales françaises libres : 1940-1944* » (Étienne Schlumberger), « *Un pavillon sans tâche* » (Amiral Wassilieff), « *La nostalgie de l'honneur* » (Jean-René Van der Plaetsen).

Le 17 juin 1940, le Maréchal Pétain exhortait également au nom de l'honneur les Français à quitter le combat :

« C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec moi, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités. Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur

angoisse pour n'obéir qu'à leur foi dans le destin de la patrie. »⁶⁰

Par une symétrie saisissante, le général De Gaulle invoquait dans son appel du 18 juin « *des raisons qui s'appellent l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la patrie* »⁶¹ pour inviter les Français à poursuivre le combat malgré la défaite.

Pour la guerre d'Algérie, l'idée de détenir la véritable compréhension du sens de l'honneur se retrouve dans les œuvres suivantes : « *Harkis, soldats abandonnés* » (Témoignages préfacés par Pierre Schoendoerffer) et « *L'honneur d'un capitaine* » (Pierre Schoendoerffer), « *Pour l'honneur... avec les harkis. De 1958 à nos jours* » (Général François Meyer). « *La Décadence, l'imposture et la tragédie* » (Antoine Argoud), « *L'honneur de la guerre* » (Déodat Puy-Montbrun).

Le général De Gaulle dans son discours du 23 avril 1961 exhortait les soldats algériens et français à s'opposer à ce coup orchestré par des généraux « *fanatiques* » et lançait en miroir son appel dans la direction de l'honneur :

⁶⁰ PETAIN Philippe, *Discours du 17 juin 1940* [en ligne] (disponible sur <https://www.france-libre.net/discours-petain/> consulté le 29/12/2020).

⁶¹ DE GAULLE Charles, *Discours et messages*, tome 1, Paris, Plon, 1970, pp. 5-7.

« Voici l'État bafoué, la Nation défiée, notre puissance ébranlée, notre prestige international abaissé, notre place et notre rôle en Afrique compromis. Et par qui ? Hélas ! Hélas ! par des hommes dont c'était le devoir, l'honneur, la raison d'être, de servir et d'obéir. »⁶²

Dans ces écrits comme dans ces interventions, la crainte du déshonneur, le refus de la défaite, le respect de la parole donnée, le sens de l'obéissance bien comprise sont autant de moteurs qui poussent à des engagements sans concession. L'honneur constitue ainsi un étendard brandi par chaque camp à la face des détracteurs pour justifier les choix politico-militaires.

C/ Les OPEX et le retour de la « haute intensité »

Passées les « guerres de décolonisation », les

⁶² DE GAULLE Charles, *Message radiotélévisé du président de la République à la suite du putsch de quatre généraux en Algérie*, Paris, 23 avril 1961 [en ligne] (disponible sur <https://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaule00071/discours-du-23-avril-1961.html> consulté le 02/01/2021)

engagements des armées françaises durant les dernières décennies de la Guerre froide ont marqués par un fort abaissement du niveau de conflictualité... sous le seuil nucléaire. C'est l'essor des opérations extérieures dont un grand nombre s'inscrivent dans le cadre de missions de maintien de la paix. Pour les militaires, ce contexte suscite des interrogations voire des doutes sur leur mission. Tout d'abord, bien que la finalité de leur métier ait toujours été de favoriser le retour à la paix, ils peinent alors à comprendre leur rôle de « soldat de la Paix ». Eclairés par l'histoire, on leur avait jusqu'alors appris qu'ils devaient défendre leur pays, notion charnelle s'inscrivant dans un héritage à incarner et transmettre. L'idée de défendre la communauté internationale, de protéger des populations étrangères jusqu'au cœur de l'Afrique s'inscrit plus difficilement dans leur schéma de pensée. « *Pour qui meurt-on ?* »⁶³, s'interrogeait en 1998 le général de Richoufftz.

Quant aux modes d'action requis, ils sont à l'opposé de leurs savoir-faire et de l'esprit dans lequel ils ont été entraînés. Leur mission consiste désormais à montrer les armes sans les employer pour éviter que d'autres n'en fassent usage. Sans ennemi désigné, le soldat peut se montrer désemparé...

⁶³ de RICHOUFFTZ Emmanuel (général), *Pour qui meurt-on ?*, Paris, Ed. Addim, 1998.

Dans la revue « Politique étrangère », Etienne de Durand résumait en 2005 l'esprit de ces interventions dans cette formule :

« En l'absence de menace désignée contre des intérêts essentiels, les forces d'intervention peinent toutefois à définir des objectifs militaires spécifiques. Et les notions d'ennemi, de montée aux extrêmes, de victoire sont remises en cause, disqualifiées – comme si la violence elle-même était désormais l'ennemi. »⁶⁴

Dans ce contexte nouveau, comment faire perdurer le sens de l'honneur militaire ?

Le général Bentégeat, chef d'état-major des armées de 2002 à 2006, indiquait en 2012 dans son ouvrage « Aimer l'armée » (chapitre 2 : « *Aimer l'honneur* »)⁶⁵ la manière dont les chefs militaires ont tenté d'apporter une réponse à cette question :

« Depuis 40 ans, nos chefs militaires confrontés aux nouvelles formes de conflit, ont bâti et développé un corps

⁶⁴ de DURAND Étienne, « *Des Balkans à l'Afghanistan : les opérations de stabilisation complexes* », Politique étrangère, 2005/2 (Été), pp. 327-342.

⁶⁵ BENTEGEAT Henri (général), « *Aimer l'armée* », Paris, Ed. du Mesnil, 2012, p 43.

de doctrine définissant des règles de comportement en opérations. Ce code d'honneur qui s'enseigne dans les écoles militaires et dans les unités, est rappelé à chaque départ en opérations. »⁶⁶

Si elle s'est accompagnée par un retour de la guerre sur le continent européen à la faveur de la « chute du mur », la décennie des années 90 n'a pas profondément modifié la nature des interventions extérieures. Néanmoins, pour offrir un cadre commun à tout soldat, l'Armée de terre a « ressenti » le besoin de poursuivre le travail de codification de l'action armée en publiant en 1999 un « *Code du soldat* » largement inspiré du « *Code d'honneur du légionnaire* » (qui remonte aux années 80).

Mais c'est surtout les attentats du 11 septembre 2001 et la montée du terrorisme islamiste à l'échelle mondiale qui vont opérer une véritable bascule dans l'approche des conflits. La France retrouve enfin un véritable ennemi qu'il va falloir vaincre. L'engagement en Afghanistan aux côtés des Américains puis dans le cadre de l'OTAN (Opération Enduring Freedom) se montre rapidement difficile et rappelle aux armées le sens du devoir et du sacrifice. Dans ce même temps, le statut général des militaires du 24 mars 2005 conservait cette « *injonction résolument*

⁶⁶ Ibid., p. 45.

anachronique»⁶⁷ selon les termes du général Bentégeat :

« L'état militaire exige en toute circonstance esprit de sacrifice, pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême, discipline, disponibilité, loyalisme et neutralité. »

Avec une décennie d'écart, l'opération Serval au Mali s'inscrit dans une dynamique analogue à celle de l'intervention en Afghanistan. Véritable vitrine de l'efficacité militaire française mais également symbole de la détermination d'une nation à ne pas se laisser imposer un régime de terreur sur son sol, cet engagement se montre lui aussi meurtrier. Mais la lutte est là encore compliquée notamment par le fait que le combattant djihadiste ne partage pas le même référentiel éthique que le soldat occidental⁶⁸. Face à cette asymétrie éthique, les armées répondent par une asymétrie de la technologie et de la force : renseignement satellitaire, frappes ciblées, aérocombat...

Dans ce contexte exigeant, on assiste depuis plus de 10 ans à une réaffirmation de la

⁶⁷ Ibid., p. 46.

⁶⁸ A titre d'exemple, la prise d'otages ou la pratique d'attaques suicides constituent des actions s'opposant fondamentalement aux principes éthiques occidentaux.

place de l'honneur et à un approfondissement de la réflexion sur le rôle des vertus militaires. L'honneur a en effet gagné en visibilité dans les discours en hommage aux morts (pratiquement tous les discours présidentiels y font référence entre 2004 et 2020) mais c'est surtout dans les écrits officiels que le recentrage sur ce thème s'opère.

L'Armée de terre est particulièrement « en pointe » dans le domaine avec ses « livres colorés » qu'elle met à jour au fil des dernières décennies :

- Le « livre bleu » publié en 2016 sur l'exercice du commandement (sous-titré : « *Commandement et fraternité* ») met en valeur les principes de l'exercice de l'autorité dont l'honneur est cité comme un des piliers fondamentaux. Ce texte dont la première version remonte aux années 1980 propose notamment en annexe la « *lettre du Maréchal de Belle-Isle à son fils* » qui n'a pas perdu de sa pertinence malgré ses trois siècles d'ancienneté. On y trouve en particulier le rapport entre l'honneur et la mort dont les racines ont été évoquées en début de cette étude : « *J'aimerais cependant mieux avoir à pleurer votre*

mort que votre gloire, que votre honneur⁶⁹ » ;

- Le « livre vert » ou « *Alliance du sens et de la force* » (2018) dont la première version date de 1999. Cet ouvrage « *constitue un document de réflexion [...] sur les fondements et les principes du métier* »⁷⁰ sous un angle éthique. Il tente de répondre notamment à l'épineuse question : « *Est-il possible de vaincre sans jamais perdre son honneur ?* »⁷¹ ;

- Le « livre orange » ou « *Honneur, courage et dignité* » (sous-titré « *Le comportement du soldat de l'Armée de terre* ») paru à l'été 2020 est une actualisation d'un ouvrage de 2001. Il vise notamment à accompagner et expliciter le « *Code d'honneur du soldat* » et souligne qu'« *en donnant une place toute particulière à l'honneur individuel et collectif, ce nouveau code fait de cette valeur le ressort principal*

⁶⁹ Etat-major de l'Armée de terre, *L'exercice du commandement dans l'Armée de terre*, Paris, 2016, p. 67

⁷⁰ Etat-major de l'Armée de terre, *L'alliance du sens et de la force*, Paris, 2018, p. 5.

⁷¹ *Id.*

de l'Armée de terre»⁷². Il rappelle également le caractère intangible des principes de l'action du combattant en soulignant les profondes mutations de l'environnement dans lesquelles ils doivent s'inscrire⁷³.

Étonnamment, aucun de ces trois ouvrages n'aborde la notion de modération qui constituait l'un des piliers de l'honneur chevaleresque. Néanmoins, l'honneur militaire y est présenté dans une continuité historique assumée avec la manière dont cette notion était comprise au début du XXe siècle.

De son côté, la Marine nationale a cherché à se réapproprier la notion d'honneur au travers de deux leviers principaux :

- un « Livret des valeurs de la Marine nationale » édité en 2011. Naturellement, l'honneur, premier pilier de la devise de la Marine⁷⁴ y est

⁷² Etat-major de l'Armée de terre, *Honneur, courage, dignité*, Paris, été 2020, p. 5.

⁷³ « *Si le comportement attendu chez nos hommes n'a pas fondamentalement changé et reste guidé par les grands principes d'honneur, de courage, de dignité, de goût de la rigueur et de sens de la mission, notre environnement a quant à lui beaucoup évolué.* » (*Ibid.*, p. 5)

⁷⁴ Depuis la fin du XIXe siècle, la devise de la Marine nationale est : « *honneur, valeur, patrie, discipline* ».

présenté. Ce document très succinct a le mérite de définir simplement l'honneur en quelques lignes et développe deux formules : « avoir de l'honneur » (compris comme honnêteté et fidélité) et le « sens de l'honneur » (défini comme exigence d'exemplarité pour susciter la considération). Ce livret se veut concis ce qui le rend abordable par de jeunes marins mais ne lui donne pas la même profondeur de réflexion que les « livres colorés » de l'Armée de terre ;

- la formation des officiers à l'Ecole navale. Depuis une petite décennie, le département de formation humaine et militaire de l'Ecole navale a largement réhaussé l'étude de l'honneur dans le cadre de la formation éthique des futurs officiers. Ce thème est traité de manière directe ou indirecte sous différentes formes : conférences ou cours magistraux, études individuelles ou en groupe et évaluation du savoir-être des officiers au prisme des valeurs de la marine (ie celles inscrites de sa devise).

Dans l'Armée de l'air, depuis le début des années 2000, tous les officiers sont sensibilisés aux questions éthiques lors de leur passage à l'Ecole de l'air de Salon de Provence. Cet enseignement est volontairement axé sur des illustrations historiques de dilemmes éthiques,

particulièrement parlants pour des non-initiés. Cependant, l'honneur n'est pas étudié à proprement parler de manière « ciblée » comme à l'Ecole navale. Pour la majorité des officiers, l'ensemble de la formation éthique représente vingt-huit heures de cours dispensées sur deux ans⁷⁵.

Un sondage daté de 2002⁷⁶ et réalisé chez les officiers et citoyens français offre un éclairage intéressant sur la place que l'honneur tient dans la hiérarchie des valeurs militaires. Le « sens de l'honneur » était en effet jugé par les officiers comme valeur primordiale, en tête des onze autres valeurs proposées⁷⁷. A contrario, les Français dans leur ensemble plébiscitaient alors les « droits de l'homme » et plaçaient le « sens de l'honneur » en position médiane dans la liste de ces valeurs.

⁷⁵ MORILHAT Florian (Lt-colonel), *L'éthique et la puissance aérienne*, Mémoire de l'EDG (Promotion 27), p. 126.

⁷⁶ JANKOWSKI Barbara, *Valeurs des Français, valeurs des officiers*, Les Champs de Mars, n° 14, 2e semestre 2003, pp. 59-69.

⁷⁷ Les valeurs proposées dans ce sondage sont les suivantes : le patriotisme, le sens de la justice, la démocratie, les devoirs civiques envers l'État, le courage, l'esprit de sacrifice, les valeurs religieuses, les libertés individuelles, les droits de l'homme, l'ordre et la discipline, l'idéal européen.

Mais paradoxalement, à l'exception des discours en hommage aux morts, les prises de parole publique des chefs militaires évoquent assez peu le thème de l'honneur⁷⁸. Cette absence traduit-elle une crainte d'évoquer une notion qui n'aurait plus tellement de signification pour la société ? Il serait intéressant d'observer les évolutions sémantiques de ces prises de parole dans les années futures avec le possible « retour des affrontements de haute intensité ».

Ainsi, s'il possède une visibilité et une imprégnation variable dans les écrits et dans les discours, l'honneur militaire apparaît aujourd'hui toujours comme une valeur reconnue pour sa capacité à maintenir à un haut niveau le sens moral du combattant, à catalyser les vertus militaires, à consolider l'esprit de corps et à renforcer le sens du service de la patrie.

*

L'approche philosophique et historique développée dans les deux parties précédentes a montré combien l'honneur structurait les relations humaines et conférait un sens moral élevé aussi bien sur le plan individuel que

⁷⁸ Une recherche d'occurrence dans les discours ou interview des CEMA, CEMAT, CEMM, CEMA au cours de ces cinq dernières années n'a révélé qu'une seule référence à l'honneur militaire.

collectif. Plus précisément, au sein des armées, les traditions militaires sont toujours vivaces au XXI^e siècle, et rappellent aux soldats les nobles idéaux du service des armes : « *l'honneur guerrier a ainsi survécu au caractère changeant de la guerre* »⁷⁹. Intimement liée au sens du sacrifice ultime dans le cadre militaire, cette notion est consubstantielle à l'état militaire. Elle est une part essentielle de son identité et permet de mieux appréhender la place particulière que l'armée occupe au sein de la nation.

Si l'étude a pu montrer la pertinence, et même le caractère essentiel de la notion d'honneur au sein de l'institution militaire, il convient de s'interroger sur la manière de la faire vivre et de lui donner un ressort toujours plus adapté à l'évolution de la société, des technologies et de la conflictualité.

⁷⁹ Etat-major de l'Armée de terre, *L'alliance du sens et de la force*, Paris, 2018, p. 6.

III / Vivre avec l'honneur dans les armées du XXI^e siècle

Comme l'a montré l'approche philosophique développée en première partie, les fondamentaux de l'honneur reposent sur le respect d'une norme morale et d'une norme sociale. La traduction de cet attachement s'opère de manière intérieure (sentiment) ou extérieure dans une dynamique qui imprègne fortement l'agir militaire. Après avoir dressé un panorama des traits caractéristiques de l'honneur, cette dernière partie présentera les risques dans l'excès et le dévoiement de l'honneur. Enfin, des pistes permettant de rehausser la place de l'honneur et d'approfondir sa compréhension par les militaires seront proposées.

A/ Panorama général de l'honneur

En s'appuyant sur les traits caractéristiques de l'honneur développés dans les deux parties précédentes, il est possible de mettre en lumière ses différentes facettes et leurs interactions entre elles. Ce panorama en forme de bilan montrera également comment la crainte du déshonneur aiguillonne le sens de l'honneur pour l'orienter vers la pratique du bien.

a) Les piliers de l'honneur

Comme évoqué en introduction de l'étude, les trois axes fondamentaux de l'honneur sont les suivants :

- L'honneur est tout d'abord un sentiment d'estime de soi qui naît de la considération portée par les autres mais qui s'appuie également sur la mise en conformité de son action avec une norme éthique. Ce sentiment se positionne sur une « ligne » entre les deux exigences éthiques et sociales qui entrent parfois en conflit. Une certaine forme d'honneur (faux honneur ?) peut en effet pousser à agir en conformité avec une norme sociale en s'écartant des principes éthiques. C'est ainsi que l'on parle de « crimes d'honneur » perpétrés pour venger l'affront porté à un clan, une famille : la conformation avec une norme sociale primera alors sur le respect d'une norme éthique. Ce sentiment peut être également ébranlé lorsque la réputation ou la valeur morale est remise en cause par la communauté. On parle alors de déshonneur dont les enjeux seront évoqués plus bas.

- L'honneur est également un principe moral d'action. Jusqu'à l'édition de 1878 du dictionnaire de l'Académie

française (7^e édition⁸⁰), ce principe moral est souvent confondu avec la vertu. La notion de principe moral d'action rejoint l'idée d'un guide pour orienter la décision et sa mise en œuvre. Il agirait donc à la fois sur l'intelligence et la volonté pour que l'action individuelle soit dirigée vers le bien. Puisque la vertu est « *l'habitude de se porter volontairement vers le bien, vers son devoir conforme à un idéal* »⁸¹, ce principe moral d'action joue le rôle de un catalyseur permettant de favoriser cette habitude.

« L'homme d'honneur sera l'homme à la conscience droite et à la volonté inflexible, l'homme logique avec lui-même, fidèle à ses principes, préférant sa propre estime à celle du monde entier, l'homme inébranlable qui

⁸⁰ Académie française, *Article « Honneur »*, Dictionnaire de l'Académie française, 7^e édition [en ligne] (disponible sur <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A7H0470> consulté le 08/01/2021).

⁸¹ Définition de la « vertu » donnée sur le site internet du CNRTL [en ligne], (disponible sur <https://www.cnrtl.fr/definition/vertu> consulté le 10/01/2021).

*triomphe par sa généreuse
fermeté.»⁸²*

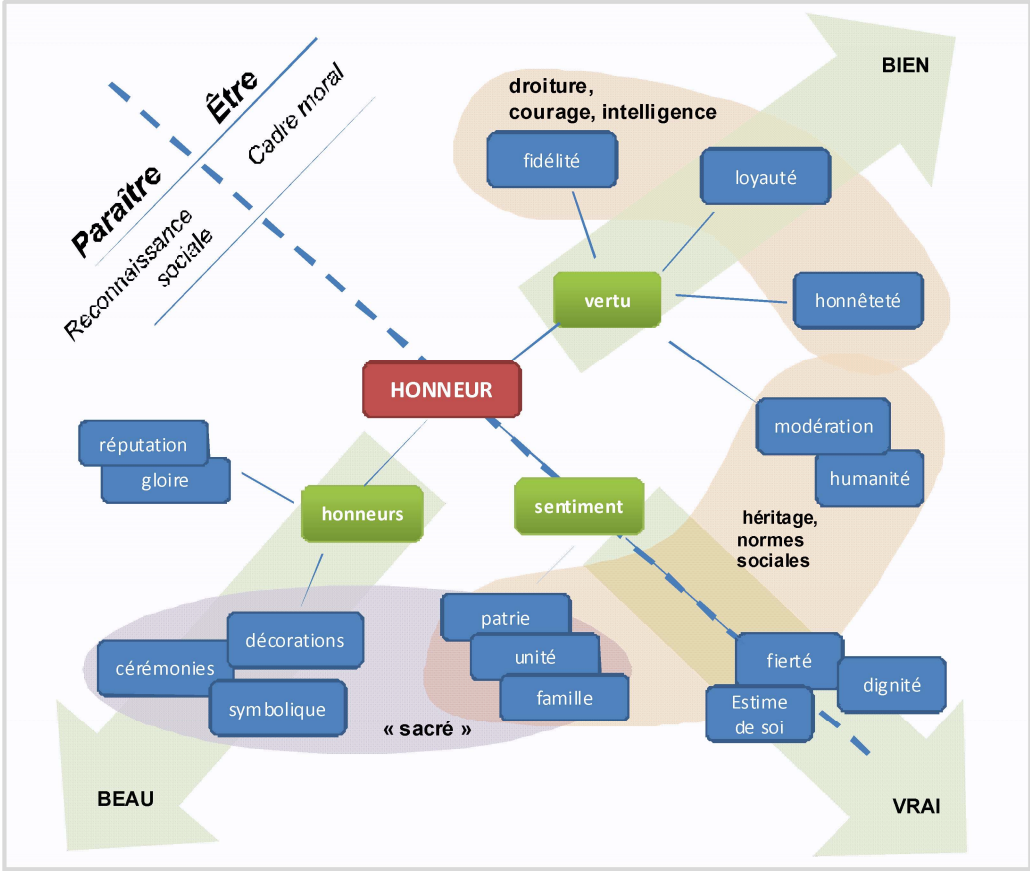
Dans la sphère militaire, ce principe moral d'action s'articule en particulier autour des vertus « cardinales » (ie secondaires) suivantes : loyauté, fidélité, honnêteté, droiture, courage, intelligence...

- Enfin, le troisième pilier de l'honneur est généralement entendu au sens des « honneurs ». Néanmoins, il peut aussi être utilisé au singulier comme dans l'expression : « *rendre honneur* », « *faire honneur à...* ». Il s'agit d'une marque de respect, de considération, que l'on accorde à une personne qui s'est distinguée par ses qualités morales, par des actions, des attitudes valorisées socialement. Entièrement placés dans la dimension de la reconnaissance sociale, les honneurs peuvent être de plusieurs formes: matériels, immatériels, institutionnels ou non, destinés à une collectivité ou à un individu en particulier...

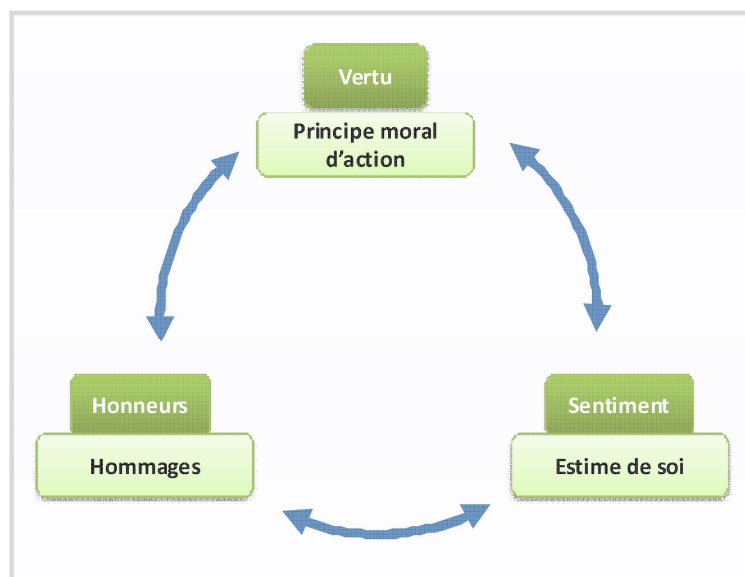
Sur un sujet aussi vaste, une vision schématique peut aider à comprendre le

⁸² SAVATIER Henri, *De l'honneur : réflexions d'un prisonnier*, Paris, Ed. H. Oudin, 1885, p. 27.

positionnement de ces notions sur « l'échelle » de l'être et du paraître.



Il est intéressant de considérer que ces trois piliers interagissent entre eux de manière multiforme mais dans une dynamique orientée vers le bien commun. En effet, les honneurs rendus à une personne, sont en général la marque de reconnaissance par le groupe de la vertu individuelle. Ces honneurs augmentent également l'estime de soi et la conscience de sa propre dignité. De manière réciproque, le désir d'asseoir ou d'augmenter sa propre considération sociale renforce en général la détermination individuelle à agir de manière vertueuse. Enfin, cet agir vertueux augmente l'estime de soi.



On notera que l'opinion tient une place importante dans ce schéma car il influe fortement sur les honneurs ainsi que sur le sentiment d'estime de soi. Henri Savatier l'exprime avec limpidité de la manière suivante :

« En face d'une belle action prise sur le fait, il est rare que l'opinion fasse fausse route, qu'elle refuse, dans le premier instant, son tribut d'admiration. Si elle n'est fortement prévenue par quelque passion ou quelque idée fausse, elle s'avoue conquise, il lui est impossible de se soustraire à l'éclat du vrai et du bien.

Voilà pourquoi l'homme d'honneur ne méprise pas l'opinion. Si elle l'abandonne, il ne prétend point se séparer d'elle sans un déchirement. Néanmoins, il la brave aussi souvent que la conscience le demande ; car l'opinion est faite pour suivre et approuver, tout au plus peut-elle conseiller, jamais il ne lui appartient de diriger, ni de contrôler. »⁸³

Dans cette dimension éminemment sociale de l'honneur, deux vertus se distinguent particulièrement : le sens de la parole donnée et la fidélité. Ces deux vertus qui trouvent un

⁸³ Ibid., p. 41.

fort enracinement dans l'honneur chevaleresque permettent de souder avec force les liens sociaux au sein d'un groupe. En effet, comment donner une solidité et une pérennité à un groupe si les engagements pris en son sein ne possèdent aucune volonté de s'inscrire dans la durée voire dans une continuité historique ? La fidélité doit alors se comprendre comme une volonté individuelle ou collective de respecter, défendre et faire vivre le but pour lequel le groupe est constitué et, le cas échéant, la finalité qui le transcende.

b) Dynamiques de l'honneur

Dans son étude fondatrice sur le sentiment de l'honneur, l'historien Lucien Febvre dresse un tableau « dynamique » de l'honneur au travers des trois orientations suivantes :

- L'honneur est tout d'abord un refus de ce qui est vil et une recherche du sens de la destinée :

« Qu'est-ce donc que ce sens vrai de l'honneur ? L'honneur, c'est d'abord un refus, un refus de pactiser avec ce qui est laid, bas, vulgaire, intéressé, non gratuit ; un refus de s'incliner devant la force parce qu'elle est la force ; devant la paix, parce qu'elle est la paix ;

devant le bonheur, parce qu'il est le bonheur. L'honneur implique, chez celui qui le porte en soi, un sens hautain et résolu du risque, du jeu où l'on risque de perdre sa vie, ou de gagner l'estime de ses pairs, un sens du tragique de la destinée et aussi de la dignité dans le malheur, un grand refus de pactiser avec le monde, avec le mal. »⁸⁴

- Ensuite, l'honneur constitue une force d'action qui pousse sans attendre à la fidélité à la mission, au dépassement de soi, à ce qui est grand, à l'héroïsme :

« L'honneur enfin, c'est une force d'action, et une force qui s'affirme dans l'action, et non dans la spéculation. L'honneur engage l'homme dans l'action. Elle l'engage de suite, totalement, sans discussion ni tergiversation. L'honneur n'attend pas. L'honneur n'hésite pas.

Polyeucte court au martyre, Horace au combat et Rodrigue au duel, véhémentement et sur

⁸⁴ FEBVRE Lucien, *Honneur et Patrie, Une enquête sur le sentiment d'honneur et l'attachement à la patrie*, Paris, Ed. Perrin, 1996, p. 54.

l'heure. Tous affrontent le destin d'un même cœur, sans se demander s'il leur sera contraire. Noblesse oblige. Et l'honneur, c'est aller au-delà même du devoir. Faire assez, non ; faire plus ; dépasser les bornes que la sagesse indique à l'acte raisonnable. »⁸⁵

- Enfin, l'honneur repose sur une sensibilité extrême aux diminutions dont notre personne peut être la victime :

« C'est, si l'on veut, un respect exigeant et toujours inquiet de soi-même, un grand sens de la beauté de sa vie, porté jusqu'à la plus pure élévation, jusqu'à la passion la plus ardente ; d'où l'obligation de ne pas survivre à l'affront, c'est-à-dire à une atteinte portée à notre vie ; d'où l'obligation d'effacer toute souillure, de se libérer de toute atteinte pour maintenir dans sa pureté l'identité de sa personne, pour rester fidèle à ce qu'on est.⁸⁶ »

⁸⁵ Id.

⁸⁶ Id.

c) Le déshonneur, appréhender ses enjeux

Contrairement à l'honneur qui possède une dimension morale propre et peut en un certain sens se comprendre essentiellement selon cette direction (sens de l'honneur), le déshonneur s'entend principalement sous l'angle social. C'est la manifestation extérieure d'une tierce personne, d'un groupe ou le sentiment de réprobation qui les habite qui fonde le déshonneur porté à un homme. Cependant, il possède différents degrés selon la nature de la perte :

- l'homme déshonoré peut perdre à la fois sa considération sociale et sa valeur morale par un comportement qui s'éloigne d'une norme sociale et éthique ;
- il peut également ne perdre que sa considération sociale s'il s'éloigne d'une norme sociale tout en maintenant son comportement conforme à une norme éthique.

On peut ainsi simplifier la compréhension sous cette formule : *« Si j'ai défailli, mon déshonneur est mérité. Si je n'ai pas failli, mon véritable honneur est sauf en dépit de l'opprobre public que je peux subir. »*

Il y a également une forme de gradation dans le déshonneur. Celui-ci est en effet relatif

au rang de la personne, à sa renommée, à l'exemplarité qui est attendue de sa condition et bien sûr à l'importance de l'action réputée déshonorante qu'il commet... D'autre part, un individu peut perdre son honneur par la faute d'un autre voire par accident, c'est-à-dire sans que sa responsabilité personnelle soit en cause.

Sur le plan de la relation avec la collectivité, le déshonneur peut rejaillir sur le groupe de manière plus forte encore que l'honneur. Il pourra alors provoquer le déshonneur du groupe entier :

« Lorsqu'une action déshonorante est commise par un ou plusieurs membres d'une collectivité, la part du déshonneur doit se déterminer d'après le principe suivant : est imputable à l'honneur collectif l'acte qui est inspiré par des mobiles constituant l'âme de la collectivité; est imputable à l'individu l'acte qui ne peut avoir pour causes les principes et les idées de la collectivité, mais bien les intérêts, les passions, les croyances propres à l'individu coupable. »⁸⁷

Le déshonneur personnel ou celui d'un tiers auquel on est lié (relation de sang ou de

⁸⁷ JEUDON Louis, *La morale de l'honneur*, Paris, Félix Alcan, 1911, pp. 230-231.

groupe) peut également être une source de violence. Ce point sera développé plus bas.

La crainte du déshonneur est enfin un moteur très puissant pour favoriser courage, sens du sacrifice, sens du devoir et dépassement de soi.

d) Articulation entre honneur collectif et honneur individuel

Peu évoqué jusqu'à présent dans le cadre de cette étude, l'honneur collectif, mérite d'être correctement appréhendé. Par extension ou analogie, on y retrouve les marques de l'honneur individuel mais ce n'est pas pour autant la somme ou la moyenne de l'honneur de chaque individu composant le groupe. C'est un bien commun qui possède sa vie propre et qui interagit singulièrement avec les attributs individuels :

« L'homme d'honneur s'estime identifié avec le corps dont il est partie intégrante, subordonnant son intérêt particulier à la règle du corps, ne songeant pas peut-être au danger qu'il pourrait y avoir pour lui à s'en écarter, bien plus se regardant pour ainsi dire comme intéressé contre lui-même, et porteur d'une considération qui ne lui reviendrait pas comme individu. Jaloux

de l'honneur du corps, il le surveille chez autrui. C'est un dépôt sacré confié par tous à la garde de chacun, et que chacun révère à la fois comme de tous et soigne comme le sien propre. »⁸⁸

La philosophe Chantal Delsol ne dit pas autre chose lorsqu'elle évoque la dignité de la personne et sa relation à la communauté en s'appuyant sur l'exemple singapourien :

« On peut dire que la dignité de l'individu est enracinée dans l'appartenance à la communauté. »⁸⁹

Ainsi, comme évoqué plus haut à propos du déshonneur, la défaillance d'un seul peut rejaillir sur le groupe tout entier.

En conclusion de ce « panorama » de l'honneur, cette citation de Lucien Febvre apportera en quelques lignes une synthèse lumineuse permettant d'englober toutes les dimensions de cette riche notion :

« Nous avons vu et dit que [ce n'était] pas seulement un sentiment référentiel, mais tonique. [Nous avons] vu et dit que [ce n'était] pas seulement une voix consultative, ou une voix

⁸⁸ Ibid., p. 41.

⁸⁹ DELSOL Chantal, *Le crépuscule de l'universel*, Paris, Ed. du Cerf, 2020, p. 70.

délibérative, mais une voix impérative, au conseil de notre conscience. Puisqu'à des heures graves, quand des questions se posent pour nous, qui mettent en cause notre vie, et cet honneur dont les hommes d'honneur disent qu'il leur est plus cher que la vie, et ce n'est pas une phrase, il intervient pour nous confirmer, si nous hésitons, qu'entre les deux voies qui se présentent à nous, l'une est la voie de l'honneur, l'autre est celle du déshonneur, ce qui, pratiquement, ne nous laisse plus, si nous sommes des hommes d'honneur bien nés et de bonne race, et de bonne naturel, aucune échappatoire. »⁹⁰

B / L'honneur et ses ombres

« Noircir les ombres et illuminer les lumières »

Outre les critiques formulées en première partie de l'étude (notamment par le christianisme), les risques associés à une conception dévoyée de l'honneur sont nombreux et méritent d'être bien appréhendés. Ces risques ont ceci de singulier

⁹⁰ FEBVRE Lucien, *Honneur et Patrie, Une enquête sur le sentiment d'honneur et l'attachement à la patrie*, Paris, Ed. Perrin, 1996, p. 61.

qu'ils penchent tous dans la direction de l'orgueil.

a) Exaltation excessive du « moi »

L'honneur peut tout d'abord dériver vers une exaltation excessive du « moi » se traduisant par une témérité exagérée, une prise de risque inconsidérée et un mépris inconséquent de la mort. Cette témérité peut être d'ailleurs accentuée par la soif des récompenses. Ces risques concernent au premier chef l'honneur militaire qui catalyse l'esprit de sacrifice et le courage qui l'accompagne.

D'autre part, l'exaltation excessive du « moi » peut se manifester en une forme d'« *amour esthétique de soi, une soumission à un moi théâtral, factice, faux* »⁹¹. On retrouve cette théâtralité dans « *Cyrano de Bergerac* », mais paradoxalement, c'est cette théâtralité qui a fait le si grand succès de la pièce. A son discours d'entrée à l'Académie Française en 1903, Edmond Rostand justifiait cette exaltation théâtrale qu'il incarnait dans l'idée de « panache » :

*« Le panache n'est pas la grandeur
mais quelque chose qui s'ajoute à la*

⁹¹ Ibid., p 173.

grandeur, et qui bouge au-dessus d'elle. C'est quelque chose de voltigeant, d'excessif — et d'un peu frisé [...], le panache c'est l'esprit de bravoure. [...] Plaisanter en face du danger c'est la suprême politesse, un délicat refus de se prendre au tragique; le panache est alors la pudeur de l'héroïsme, comme un sourire par lequel on s'excuse d'être sublime [...]»⁹²

Dans la période de marasme de l'affaire Dreyfus, cette communion de la France avec un héros plein de panache quoique doté d'une sensibilité fragile mérite qu'on s'y attarde un instant. En effet, elle semble signifier que la beauté de l'acte de bravoure plait, qu'elle est susceptible d'entraîner l'adhésion d'un groupe, voire d'un pays tout entier!

Ne retrouve-t-on pas cette même idée dans la charge du Saint-cyrien Fayolle⁹³ en sabre et

⁹² ROSTAND Edmond, *Discours de réception à l'Académie française le 4 juin 1903, Paris, Ed Eugène Fasquelle, 1903, p. 23* (disponible sur <https://archive.org/stream/discoursdercept00frango/page/n16/mode/1up> consulté le 15/01/2021).

⁹³ Alors que sa section est plaquée au sol dans sa tranchée, il tente une sortie sous le feu allemand. Le général de brigade Jean Regnault (1893-1970) lui a rendu hommage au cours d'une conférence prononcée à Versailles, en 1966, en ces termes :

gants blancs le 22 août 1914 ? Mais qu'en dire aujourd'hui ? « *Le panache si difficile à définir, tantôt enthousiasmant, tantôt démodé [apparaît] surtout volatile et insaisissable.* »⁹⁴

Indéniablement, la beauté attire et enthousiasme... et ceci d'autant plus que le geste est orienté dans le sens du bien commun et qu'il contraste au milieu d'une torpeur généralisée. D'ailleurs, parlerait-on d'un bel acte s'il n'était pas en premier lieu guidé par ce souci de bien faire, de se conformer au véritable sens du devoir ?

Mais on sent bien que cette théâtralité a ses limites dans le monde de la guerre. Tout d'abord, elle ne peut s'assumer qu'avec parcimonie au risque de lasser. En outre, la

« Il n'est pas parti follement à l'assaut comme on nous l'a représenté, mais sa section éprouvée, arrêtée sous le feu, les hommes plaqués à terre et ne voulant plus se relever, il mit posément son casque au képi, enfila ses gants blancs et se relevant, leur cria : "Et maintenant, allez-vous me suivre ?". Galvanisés par son sang-froid, ils s'élançèrent, lui tomba. Geste héroïque mais surtout acte voulu de commandement qui en fait la grandeur ».

⁹⁴ ELIE Augustin (chef d'escadron), *Que reste-t-il du panache de mes vingt ans*, revue Le Casoar, n°235, oct. 2019, p. 26.

guerre est un objet trop sérieux pour se complaire totalement dans une théâtralité banalisée tandis que la frontière entre sublime et ridicule est parfois ténue : « *Bonaparte a dit souvent qu'il n'y avait qu'un pas du sublime au ridicule* »⁹⁵.

Ainsi, la mesure et la prudence offriraient sans doute le meilleur guide pour que l'honneur se matérialise avec le plus bel éclat. Comme la gloire et la bravoure, c'est dans l'équilibre qu'il trouve son meilleur accomplissement ainsi que l'exprimait le Maréchal de Belle-Isle à son fils :

*« Vous êtes brave, vous l'avez prouvé, mais gardez-vous de l'être avec excès. La bravoure, qui est la première des qualités pour un soldat, doit dans le colonel, être subordonnée à la prudence. J'aimerais cependant mieux avoir à pleurer votre mort que votre gloire, que votre honneur. »*⁹⁶

Sur le plan collectif, l'honneur national connaît sans doute également un risque de se tourner vers l'excès. Une exaltation trop aigüe du sentiment national ne présente-t-il pas le risque de se tourner en une forme

⁹⁵ COMTESSE DE REMUSAT, *Mémoires de Madame de Rémusat*, Tome III, Paris, 1880, p. 56.

⁹⁶ Etat-major de l'Armée de terre, *L'exercice du commandement dans l'Armée de terre*, Paris, 2016, p. 69.

d' « adoration » de la nation ? N'est-elle pas un des traits des dérives nationales-socialistes ou fascistes ? Là encore, la clé d'une bonne compréhension réside sans doute dans la mesure et la pondération. L'honneur national est en effet la clé de voûte d'une multitude d'échelles de l'honneur : honneur familial, honneur régional⁹⁷, honneur professionnel... S'il est au sommet de la hiérarchie, il ne paraît pas mériter d'effacer tous les autres échelons.

Enfin, Lucien Febvre identifie une autre dérive de cette exaltation de soi. Cette dérive se situe dans un mépris excessif de la considération du monde, de l'influence extérieure : « *un moi enivré de lui-même* »⁹⁸. Elle peut conduire à un désir de solitude, de détachement du monde et de fermeture aux influences extérieures pour « *se prouver sa force d'âme* »⁹⁹. N'est-ce pas une telle dérive qui a conduit l'historien Dominique Venner à se suicider en 2013 devant l'autel de la cathédrale

⁹⁷ On pourra évoquer ici l'honneur régional des « malgré nous », enrôlés de force dans les armées allemandes durant la Deuxième guerre mondiale. Leur sentiment patriotique s'enracinait dans une identité régionale très forte. Cet exemple illustre les liens de complémentarité entre honneur régional et honneur national.

⁹⁸ FEBVRE Lucien, *Honneur et Patrie, une enquête sur le sentiment d'honneur et l'attachement à la patrie*, Paris, Ed. Perrin, 1996, p. 173.

⁹⁹ Id.

Notre Dame de Paris ? Porté par une vision mythifiée de l'honneur accompagnée d'une nostalgie sans nuances, cet acte de désespoir se voulait « wagnérien », grandiose, fondateur. Son auteur souhaitait incarner un honneur païen hérité des Grecs et des Romains et déclencher une prise de conscience sur le déclin de l'Occident. Le spécialiste de l'extrême-droite Jean-Yves Camus synthétise son geste dans ces mots : « *Son suicide comporte d'abord une dimension éthique de l'honneur et de la vie, celle des anciens Romains et des anciens Grecs, qui voulaient choisir leur mort.* »¹⁰⁰

b) Refus d'affronter la défaite ou l'humiliation

Comme évoqué plus haut, le déshonneur possède une force d'anéantissement moral élevée. Sa perspective suscite la crainte et renforce l'énergie individuelle pour le conjurer. L'homme est prêt à des actes d'une grande violence pour ne pas avoir à le vivre. Parmi ces actes, on trouve le suicide qui se manifeste dès l'Antiquité avec l'exemple de Caton. Les persistance de cette forme de suicide sont nombreuses à l'époque moderne ou contemporaine.

¹⁰⁰ CAMUS Jean-Yves, *Dominique Venner et la mort*, 23 mai 2018 [en ligne], (disponible sur <https://tempspresents.com/2018/05/23/dominique-venner-et-la-mort/> , consulté le 05/12/2020).

On retiendra ici des exemples dans la Marine et l'Armée de terre :

- dans la Marine, jusqu'à la Première Guerre mondiale, de nombreux commandants dont le navire était perdu ont préféré s'immerger volontairement avec leur bateau plutôt que d'affronter l'humiliation devant l'ennemi ou la traduction devant un Tribunal maritime¹⁰¹. Mais le cas de la fin d'un navire est assez délicat à traiter et il faut distinguer plusieurs situations :

○ le cas où un navire est défait au combat et sombre suite à une avarie de combat. Dans ce cas, le commandant qui reste à bord pour l'honneur agit dans le cadre du suicide « simple » par crainte du déshonneur ;

○ le cas où le navire est défait au combat mais ne coule pas. Dans ce cas, afin d'éviter de

¹⁰¹ Les nombreuses peines de mort prononcées par le Tribunal maritime peuvent avoir renforcé cette tradition de l'immersion volontaire. Voir à ce sujet l'article sur le Code de justice maritime paru dans la Revue Historique des armées : Jean-Philippe Zanco, « *Autour du Code de justice maritime (1858-1965)* », Revue historique des armées, 252 | 2008, pp. 72-85.

laisser son navire tomber aux mains de l'ennemi, il nécessaire de provoquer la disparition du navire en mettant en place par exemple une charge explosive ou en ouvrant une vanne. La présence du commandant à bord pour accomplir cet acte de « mutilation volontaire » peut alors être nécessaire et ne constitue pas à proprement parler un suicide. C'est l'exemple du commandant Roland Morillot qui, par ce geste, a probablement souhaité inscrire sa fin dans une « *tradition d'honneur* » de la Marine :

« - Pensez-vous qu'il s'agissait d'un sacrifice volontaire ? Le commandant Morillot n'aurait-il pu s'échapper ?

- Il aurait pu s'échapper mais alors, le bateau risquait de tomber entre les mains de l'ennemi. Il fallait que quelqu'un reste en bas pour ouvrir les purges. Le commandant avait d'ailleurs annoncé au quartier-maître de timonerie sa détermination. Peut-être aussi ne voulait-il pas être fait prisonnier et tenait-il à périr avec son navire

*dans la grande tradition
d'autrefois... »¹⁰²*

- Dans l'Armée de terre, les exemples de suicide face à la défaite sont également nombreux. On peut citer l'exemple de Beaurepaire, commandant en chef de Verdun qui s'est tué le 2 septembre 1792 pour ne pas avoir à se rendre aux Prussiens :

« Le 13 septembre, la Législative lui décerne les honneurs du Panthéon et insiste, dans l'építaphe prévue, sur son dernier geste : « Il aima mieux se donner la mort que de capituler devant les tyrans. ». Parce que les guerres de la Révolution sont un affrontement idéologique, le discours républicain politise ces suicides de combattants : ils ne sont pas présentés comme relevant d'un code de l'honneur militaire (et « aristocratique ») fondé sur la bravoure au combat, mais plutôt comme le geste de l'homme libre, du patriote, de

¹⁰² Marine nationale, *Revue Cols bleus*, 22 janvier 1966, propos de M. Garlandat recueillis par J.-J. Antier.

celui qui refuse de plier devant la tyrannie. »¹⁰³

La « récupération politique » de ce suicide par la Législative tout comme l'inversion des valeurs morales interpelle. Mais ces deux derniers exemples interrogent surtout sur les liens entre défaite et honneur. Ils rappellent la devise de quelques régiments Français (actuels ou dissous) : « *Vaincre ou mourir* » (devise du 1er Régiment de Chasseurs Parachutistes) ou « *La victoire ou la mort* » (devise des 139e Régiment d'Infanterie de Ligne et 15e Régiment de Tirailleurs Algériens). Si ces devises ne poussent évidemment pas au suicide dans l'hypothèse d'une défaite, elles semblent exclure absolument l'idée d'une reddition, d'un drapeau blanc. Comme si le déshonneur frappait systématiquement le vaincu... vieille réminiscence du « *Vae victis* » romain...

Sans doute cette idée hantait-elle aussi le maréchal Ney, quand à Waterloo après avoir vu mourir cinq chevaux sous lui et sentant la défaite poindre face à la cavalerie prussienne, il descend de son cheval et s'élance à pied à la tête de l'infanterie restante, en s'écriant : « *Vous allez voir comment meurt un maréchal*

¹⁰³ GODINEAU Dominique, *Honneur et suicide en France au XVIIIe siècle* in *Actes du colloque « Penser et vivre l'honneur à l'époque moderne »*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

de France »... ? Mais combien de pertes supplémentaires ajoutées alors à une défaite assurée ?

Ainsi, en ne laissant aucune alternative entre la victoire et la mort cette devise « *vaincre ou mourir* » pose donc par principe que la défaite dans l'honneur est exclue. Foch pousse également dans cette direction quand il affirme :

*« Aussi, est-ce à juste titre que l'Histoire porte au compte de la mémoire des généraux, les victoires pour les glorifier, les défaites pour les déshonorer. »*¹⁰⁴

Il semble qu'une partie de la réponse se trouve dans la prudence du chef. C'est sans doute elle qui lui indiquera à partir de quel seuil la victoire apparaît impossible et à partir de quel instant le courage et l'audace confinent à l'obstination... D'ailleurs, le véritable honneur ne consiste-t-il pas justement à avoir l'intelligence et la lucidité pour le déceler... et paradoxalement à montrer le courage et la force d'âme nécessaires pour assumer le choix de faire cesser les combats ?

Voilà une question à laquelle il paraît difficile de répondre de manière catégorique.

¹⁰⁴ FOCH Ferdinand, *Principes de la guerre* (2^e édition), Paris, 1906, p. 288.

c) Un orgueil qui dégénère facilement en violence

Une des dérives les plus classiques de l'honneur est celle de la vengeance également qualifiée de « *crime d'honneur* ». Au nom de l'honneur (individuel, familial...), il faut porter le fer afin de restaurer sa dignité individuelle, familiale ou collective qui a été bafouée.

Très présent dans les sociétés méditerranéennes (vendetta corse...) ou matérialisée historiquement sous la forme du duel, cette forme de vengeance déstabilise fortement un groupe social. Elle possède en outre la capacité à traverser les générations et à marquer de profonds clivages. Alain résume bien ici le poids de la colère comme moteur de cette « fuite en avant » qui ne s'arrêtera qu'une fois le sang répandu :

« Si l'on s'en tire par la colère, comme le jeu des passions l'explique si bien, il faut payer de son sang ; le froid raisonnement n'a aucune puissance alors contre la crainte d'être méprisé et les témoins, en ces aventures, peuvent seulement adoucir les conséquences. Ils s'y emploient toujours, et, dans les

affaires d'honneur, nul n'est prodigue du sang des autres. »¹⁰⁵

En outre, la capacité d'un homme de mettre sa vie en péril pour laver son honneur n'est pas seulement une marque de courage mais une preuve en faveur de son honnêteté ou de sa sincérité. Ainsi, ce désir de prouver son honnêteté peut renforcer chez l'homme la soif de vengeance.

Ce rapide aperçu des « ombres » du sentiment de l'honneur permet de conclure que le véritable sens de l'honneur est un équilibre. Toutes ces dérives proviennent en effet d'un excès dans l'estime de soi et dans l'intérêt pour le regard des autres, une forme d'orgueil qui prend différentes teintes selon le contexte et les caractères individuels.

C/ L'honneur et ses lumières, un sentiment plus que jamais actuel

Une fois ses risques bien appréhendés, l'honneur sera ici étudié sous l'angle de sa capacité à cimenter les vertus militaires, à rehausser la force morale du combattant et le guider au travers d'une exigence éthique élevée. Ces atouts de l'honneur s'avèrent

¹⁰⁵ ALAIN (Émile Chartier), *Mars ou la guerre jugée*, Paris, Éd. Gallimard, 1936, p. 52.

d'autant plus utiles dans un contexte de mutation et d'élargissement des champs de conflictualité mis en évidence dans la Revue Stratégique de défense et de sécurité (actualisée en 2021).

a) Valoriser l'honneur

L'honneur, malgré sa place première dans les devises d'un grand nombre d'unités de nos armées souffre peut-être d'un déficit d'image difficilement « caractérisable » mais sans doute lié à un défaut de compréhension. Un certain inconfort ou une impression de désuétude environne même cette notion comme le soulignait le général Bentégeat dans son livre « *Aimer l'armée : une passion à partager* »¹⁰⁶. Cette pudeur n'est-elle pas liée à une difficulté à trouver les mots justes pour expliquer à la jeunesse ? Est-ce pour des raisons analogues que l'Armée de terre a choisi de supprimer la notion de « sacrifice suprême » dans le code du soldat entre les versions de 1999 et de 2020 ?

Ainsi, même si une certaine pudeur l'environne parfois, le profond ancrage de l'honneur dans le patrimoine historique et culturel français doit offrir aux armées l'occasion de développer une réelle confiance dans ses valeurs fondamentales.

¹⁰⁶ BENTEGEAT, op. cit., p. 43.

C'est sans doute du côté du beau qu'il faut rechercher le premier ressort. Le sens de l'honneur possède en effet la capacité de sublimer l'action guerrière, de lui procurer une certaine beauté en lui permettant de l'inscrire dans une tradition propre à chaque escadrille, régiment, bâtiment... La lignée des héros dont chaque corps peut s'enorgueillir et s'estimer l'héritier offrent autant d'exemples à valoriser. Et plus près de nous, les récents engagements opérationnels des trois armées constituent une excellente occasion d'actualiser cet héritage combattant et de mettre en avant cette continuité historique.

L'honneur renforce également le sens du collectif. Le militaire s'efface ainsi devant un « groupe » qui le dépasse, le transcende : il sert pour l'honneur de la patrie, l'honneur du pavillon, l'honneur du régiment, de la compagnie... Il a conscience que son action individuelle contribue à rehausser l'honneur collectif et cette conscience peut susciter en lui le désir d'excellence, de courage, de sens du sacrifice... A chacune de ces échelles, les drapeaux, pavillons, fanions ou salles d'honneur matérialisent le lien moral qui unit l'individu au groupe. Le philosophe Louis Jeudon prête un rôle élevé à ces symboles en s'appuyant sur l'exemple de l'étendard de Jeanne d'Arc :

« Chez Jeanne d'Arc elle-même, à côté de la grande mystique, du Messie

de la France, de celle que les voix proclamèrent la Fille de Dieu, n'y avait-il pas l'héroïne celtique, bercée en son enfance par le murmure de la Fontaine aux fées, la guerrière chevaleresque qui dressait son étendard au sacre du roi, en donnant pour raison, que, puisqu'il avait été à la peine, c'était bien justice qu'il fût à l'honneur? Cet étendard n'était pas seulement le symbole de sa mission divine, mais aussi celui du patriotisme populaire et de l'honneur national. »¹⁰⁷

Ainsi, de manière très concrète, un certain nombre d'occasions doivent continuer d'être saisies dans les armées pour renforcer ce sens de l'honneur individuel et collectif :

- Les hommages aux morts en opérations :
 - Hommages officiels : sur le théâtre à l'occasion des veillées funèbres ou de cérémonies dans la cour d'honneur des Invalides par exemple ;
 - Hommages officieux à l'occasion par exemple du passage des cortèges funèbres sur le pont Alexandre III ;
 - Minutes de silence : comme occasions de donner du sens à

¹⁰⁷ Ibid., p. 122.

- l'engagement par un geste conduit au même instant par l'ensemble de l'Armée ;
- Les évocations historiques : renforcement de l'attachement à des figures humaines dignes d'être honorées, consolidation du lien de « filiation » historique avec les hommes ou les événements, respect et hommage pour le sacrifice des « anciens » ;
 - Les remises de décorations et de récompenses, remises de galons, de képis ou casquettes, remises de sabres : valorisation du mérite individuel ou d'une réussite collective, l'attribut matériel ayant valeur de symbole et de signe d'appartenance autant que de marque de fierté ;
 - Les cérémonies des couleurs et prises d'armes : renforcement du sens de l'honneur collectif (compagnie, régiment, bâtiment, escadrille...) et national (salut et respect du drapeau) ;
 - Les prises de parole du chef en diverses occasions pour réaffirmer le sens de la mission, de l'action collective et de l'engagement qu'elle requiert. L'intention du chef clairement exprimée permet de faire adhérer les subordonnés à l'intelligence de la décision.

Une pratique ancienne qui tend à se développer à nouveau consiste également à

ouvrir aux familles et aux civils (autorités locales, membres de villes marraines, écoliers...) la possibilité de participer à ces différents événements. Ils sont en effet d'excellentes occasions de faire rayonner l'honneur militaire. Par une relation mutuelle, cet honneur renforce le lien entre l'armée et la nation : l'armée tire une fierté de servir son pays et le peuple est honoré d'être dignement représenté et protégé. Ces aspects seront développés plus bas.

Concernant le cas particulier de l'honneur des morts en opérations, une attention particulière mérite d'être portée sur les mots employés pour qualifier ces soldats. En effet, une tendance fréquente à considérer ces militaires comme des victimes doit être écartée. A titre d'exemple, le 13^e rapport thématique du HCECM (Haut comité d'évaluation de la condition militaire) mettait en exergue « *le dispositif issu de la loi du 23 mars 2019, codifié à l'article L126-1 du code des assurances relatif au fonds de garantie des victimes du terrorisme, qui assimile le militaire à une victime* ». Ce rapport soulignait en effet que « *la singularité du devoir du militaire consistait à aller au combat quand il en recevait l'ordre et s'exposer alors délibérément au risque de la blessure, et même de la*

mort »¹⁰⁸. L'honneur des morts en opérations mérite donc que la nation les considère comme des héros et non comme des victimes.

Enfin, le sens de l'honneur ne se décline pas que sur le champ de bataille ou au sein des unités opérationnelles. Les enjeux de l'honneur dans l'univers des état-major ou des services sont également prégnants: courage des décisions, respect de la parole donnée, loyauté, esprit de service, sens du bien commun (notamment en contexte interarmées), refus des compromissions ou des tentatives de corruption sont autant de qualités largement partagées avec le monde civil¹⁰⁹ mais qui méritent d'être rappelées et valorisées.

¹⁰⁸ Haut comité d'évaluation de la condition militaire, *13^e rapport – La mort, la blessure, la maladie*, juillet 2019, p. 17.

¹⁰⁹ Le sens de l'honneur dans cet environnement s'apparente à la déontologie professionnelle. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le site internet du ministère des Armées définit les piliers de la déontologie en des termes qui possèdent de larges « zones de recouvrement » avec la définition du sens de l'honneur établi dans cette étude :

« La déontologie peut être définie comme l'énoncé et la mise en pratique des règles et des devoirs professionnels dans les situations concrètes d'un métier, d'une fonction ou d'une activité. »

b) L'honneur comme guide d'une éthique qui se technicise

Comme évoqué plus haut, l'honneur offre un levier des plus efficaces pour préserver les fondements éthiques du métier militaire. Sans l'exigence de respect de l'adversaire, sans le souci d'exemplarité au combat et une conformation rigoureuse aux principes du *jus in bello*, la guerre verrait une montée aux extrêmes toujours plus rapide. En outre, l'élargissement continu des champs de conflictualité et l'augmentation rapide des performances des armes amènent systématiquement des questionnements éthiques dans lesquels le sens de l'honneur tient une place importante. Ce questionnement n'est pas nouveau puisque déjà Archimados, à la vue d'une arme de trait s'écriait : « *par Hercule, c'en est fait du*

Pour les militaires, ces principes entrent en résonance avec leurs valeurs fondamentales citées dans l'article L 4111-1 du code de la défense (esprit de sacrifice, discipline, disponibilité). Celles-ci pourraient être traduites dans ces domaines par un principe général de désintéressement. »

(disponible sur

<https://www.defense.gouv.fr/portail/enjeux2/deontologie-et-anticorruption/la-deontologie-au-ministere-des-armees2>

consulté le 05/02/2021)

courage»¹¹⁰... Bien des siècles plus tard, l'apparition de l'arbalète ou de l'arquebuse suscitaient d'intenses réflexions des philosophes et des théologiens¹¹¹ tandis que le XIXe siècle poursuivait le questionnement éthique en s'interrogeant sur la « perfidie » de l'arme sous-marine.

Pour éclairer cette dynamique de la technicisation de la guerre, nous illustrerons par deux exemples la manière dont l'honneur peut être utile afin de guider le militaire dans l'exécution de sa mission :

- Les drones armés : si le drone aérien a été dans un premier temps utilisé exclusivement comme un capteur permettant de conduire des actions de renseignement, la France après des années d'observation des méthodes de travail des israéliens et des américains

¹¹⁰ Cité par Roger Caillois dans *Bellone ou La pente de la guerre*, Flammarion, Paris, 2012, p. 48.

¹¹¹ « *Nous défendons sous peine d'anathème que cet art meurtrier et haï de Dieu qui est celui des arbalétriers et des archers soit exercé à l'avenir contre des chrétiens et des catholiques.* » (Canon 29 du deuxième concile du Latran - 1129); de son côté, l'arquebuse fut interdite par le Pape Innocent III (1198-1216) tandis que l'Arioste, Milton ou Shakespeare le tenaient pour déshonorant et criminel.

avec leurs drones armés a « franchi le pas » en 2019 en dotant ses drones Reaper (acquis en 2014) d'une capacité de frappe. Désormais capable de tirer des bombes guidées laser, ces drones sont aujourd'hui utilisés régulièrement par l'Armée de l'air sur le théâtre sahélien. La grande précision de ces armes alliée à une capacité de discrimination (rendue bien meilleure par les performances de l'optronique embarquée) confère à ce système une haute fiabilité pour réduire le risque de dommages collatéraux. L'apparente facilité offerte par cette « révolution du drone » ne doit pas masquer la persistance voire l'accroissement de défis éthiques, juridiques et opérationnels que pose cette arme. Indéniablement, les principes du droit humanitaire demeurent un cadre d'action solide et sont peut-être facilités dans leur mise en œuvre grâce aux capacités d'identification et de discrimination ainsi qu'à la précision de tir qui est alors offerte. Mais au-delà du débat sur la faible exposition à la mort encourue par les militaires qui les mettent en œuvre, le risque de ces armes ne tient-il pas dans la facilité d'emploi qu'elles procurent. Ne

renforcent-elles pas cette « *tentation de l'hubris*¹¹² (démensure) » qui accentuerait la montée de la guerre aux extrêmes ? Peut-être l'honneur et le courage du soldat résident-ils alors dans la capacité à refuser la facilité d'un tir si l'environnement ou l'identification de la cible n'est pas d'un très haut niveau de confiance.

- La guerre informationnelle : la guerre se prolonge aujourd'hui dans l'espace informationnel. Plus exactement, des actions complémentaires des opérations militaires de terrain sont conduites dans l'espace informationnel. Deux objectifs sont visés par cette nouvelle forme d'engagement : soutenir l'action de la force amie et déstabiliser l'adversaire. Pour parvenir à ces buts, l'ensemble du champ informationnel peut être mobilisé : réseaux sociaux, presse, radio... l'arme cyber étant le fer de lance de telles manœuvres. Dans ce champ, un espace nouveau est apparu avec le développement des réseaux sociaux où peuvent être manœuvrés des « proxies »

¹¹² Voir ERBLAND Brice, *La tentation de l'hubris*, revue *Inflexions* 2016/2 n°32, p. 47- 55.

virtuels : les avatars¹¹³. Une des actions possibles consiste à délivrer un message au travers de ces identités virtuelles en laissant croire qu'il est partagé par un grand nombre, qu'il est délivré par le témoin d'un événement ou par une personne bien informée. La forte caisse de résonance que constitue cet espace d'information peut permettre d'avoir un impact important sur les populations. La Russie a très tôt compris combien cet espace pouvait se montrer efficace pour asseoir sa crédibilité et désavouer les actions de ses compétiteurs ou adversaires. Après quelques années d'observation, les grands pays occidentaux ont également pris cette voie. Aujourd'hui, la lutte informationnelle sur les réseaux sociaux accompagne les engagements opérationnels ainsi que l'a révélé en décembre 2020 l'enquête réalisée par le cabinet américain Graphika (associé à l'université de Stanford¹¹⁴). Cette étude

¹¹³ Personnage ou identité virtuelle choisi par un internaute pour le représenter dans l'univers des jeux en ligne.

¹¹⁴ *More-Troll combat*, étude réalisée par Graphika pour Stanford Internet Observatory, déc 2020 [en ligne] (disponible sur <https://graphika.com/reports/more-troll-kombat/> consulté le 28/01/2021).

présente une vaste campagne russe de désinformation sur Facebook pour discréditer les interventions françaises en République Centrafricaine et au Sahel. L'action de la France pour contrer cette manœuvre consiste à « faire parler » des identités factices centrafricaines qui dévoilent les « fake news » russes. Dans cette lutte informationnelle 3.0, les limites fixées dans les deux camps paraissent différentes. La Russie n'hésite pas à utiliser régulièrement l'arme du mensonge pour dénigrer l'action française. De son côté, la France semble plus réticente à manipuler ou désinformer. Néanmoins, quelques exemples de photos modifiées¹¹⁵ sont apparues dans la manœuvre française.

Il semble qu'au-delà du risque de décrédibiliser l'ensemble de l'action française ce type de message paraît difficilement justifiable sur le plan éthique. Mais où donc situer la frontière

¹¹⁵ On trouve par exemple une photo d'enfants cherchant de l'or dans une rivière sur laquelle un soldat russe armé a été artificiellement « collé » donnant l'impression qu'il surveille le travail de ces enfants. Le commentaire associé est éloquent : « *Quand on est surveillé de cette façon, est ce que les droits de l'homme sont respectés ? L'impérialisme russe va bon train.* »

éthique en matière d'utilisation de ces méthodes de lutte informationnelle ? Il semble que le mensonge explicite ne relève pas de la ruse et soit même contraire au sens de l'honneur et à la droiture exigée par la condition militaire. Néanmoins, il paraît moralement acceptable de laisser croire à des soutiens de la population au travers de messages factices (faux comptes faisant l'éloge de l'action française par exemple) ou à un rejet massif de l'ingérence russe de la part des populations locales. Le discernement des limites éthiques dans cet environnement peut être utilement éclairé par une bonne compréhension du sens de l'honneur militaire.

Ce nouvel espace de conflictualité cyber semble donc un moyen moderne de soutenir l'action politique et militaire. S'il paraît pertinent que les armées françaises l'investissent, il convient toutefois de bien saisir les défis éthiques qu'il sous-tend.

Ainsi, dans la myriade des nouveaux champs de confrontation qui se développent et densifient le brouillard de la guerre, le sens de l'honneur peut constituer un guide solide des principes éthiques. Mais pour bien s'épanouir, il doit être aiguillé par les « vertus » de l'intelligence que sont : la finesse d'analyse, le sens du discernement ainsi que la prudence.

c) L'honneur militaire et le facteur culturel dans les armées

La deuxième partie a montré que l'honneur occupait une place relativement variable dans chacune des armées. Sans doute faut-il pousser la réflexion un peu plus en profondeur afin d'identifier les liens entre le facteur culturel et la conception du sens de l'honneur que chaque armée peut avoir.

Tout d'abord, il ressort que l'Armée de terre a le plus largement contribué à alimenter la réflexion et l'approfondissement de cette notion. Sans tomber dans une approche trop simpliste, il est probable que la plus forte exposition de cette armée à la mort explique pour partie ce décalage avec les autres armées. Mais l'honneur est par excellence le sentiment qui traduit le lien entre l'individu et la collectivité et c'est probablement dans cette perspective qu'il serait intéressant d'étudier les différences culturelles.

Le courage individuel face au feu ennemi, le choix délibéré de prendre des risques en s'exposant à la mort est dans l'essence même de l'action du fantassin, du cavalier... Mais ce choix est par définition tout à fait contraire à la tendance naturelle de l'homme qui le pousse dans le sens de la préservation de sa vie. La préparation du combattant consiste donc à orienter les esprits et les volontés afin de

favoriser le courage, l'audace, la capacité à prendre des risques pour remplir la mission. Pour susciter ces vertus combattantes, le chef doit nourrir ce lien qui relie le soldat à sa section, sa compagnie, son régiment... La fierté individuelle vis-à-vis du groupe et la crainte du déshonneur sont les premiers moteurs qui soutiennent le courage du combattant. Inculquer le sens de l'honneur sous cet angle de l'estime de soi est dès lors un premier levier. Mais c'est aussi par l'enseignement du sens du sacrifice et du devoir, de l'esprit de corps et de l'excellence morale que la détermination individuelle et collective va être renforcée. C'est précisément cette « philosophie » qui est développée dans les livres colorés de l'Armée de terre et qui imprègne en profondeur la culture « Terre ».

De son côté, le marin évolue dans un milieu exigeant, peu naturel et souvent hostile. Une expertise et une expérience sont dans un premier temps nécessaires pour acquérir l'aisance de s'y mouvoir et de s'y déployer. En outre, l'équipage travaille dans un espace clos délimité par la coque du navire. Par cette limitation spatiale, il dispose d'une unité d'action beaucoup plus forte qu'un régiment ou une compagnie scindés en une multitude de sections souvent déployées à distance les unes des autres. Cette unité d'action entraîne deux conséquences : d'une part, une exposition au danger quasi équivalente entre les marins

puisque le récif, la torpille ou le missile ne feront pas de « tri » entre l'artilleur, le mécanicien ou le timonier... de là naît une cohésion et une solidarité naturelles au sein de l'équipage. D'autre part, la place du commandant est tout à fait singulière et sa responsabilité immense. Il personnifie le navire et l'unité de son équipage¹¹⁶ et de ses décisions (ou de leur absence) peuvent dépendre la survie ou de la défaite soudaine de son navire. Car au-delà de son aptitude à naviguer et manœuvrer, le navire de guerre et son équipage doivent être prêts à combattre. Le combat naval est en effet marqué par une grande fulgurance et possède un caractère rapide et décisif¹¹⁷ : si un régiment est affaibli par une attaque d'artillerie ou d'aviation, il est rarement neutralisé et conserve une certaine liberté d'action pour poursuivre sa mission. En revanche, le navire mettra généralement

¹¹⁶A titre d'exemple, lorsqu'un navire s'exprime sur les canaux VHF, le chef du quart parle au nom du commandant et du navire en parlant au singulier : « *je compte venir sur ma droite pour prendre tel cap...* ».

¹¹⁷ Voir Thibault LAVERNHE, *Le retour du combat naval et le problème de l'engagement en premier*, Fondation Méditerranéenne d'Etudes Stratégiques, 9 avril 2020 [en ligne] (disponible sur <https://fmes-france.org/le-retour-du-combat-naval-et-le-probleme-de-lengagement-en-premier-par-thibault-lavernhe/> consulté le 08/03/2021).

plusieurs heures voire plusieurs jours à recouvrer son aptitude complète à combattre.

Il ressort de ces considérations que l'honneur du marin repose fortement sur son excellence technique et qu'il s'épanouit en symbiose avec l'esprit d'équipage qui l'anime. La relation du marin vis-à-vis du groupe sera d'autant meilleure que les compétences techniques qu'il détient sont solides. Mais outre l'aspect technique, la préparation au combat comprend également la préparation morale du marin. Ces dernières années, celle-ci a fait l'objet d'un renforcement et comprend aujourd'hui des mises en situation de stress dans des environnements inhabituels pour le marin (sites d'aguerrissement à terre...). A l'occasion de ces entraînements, il doit aller chercher en lui-même et dans le groupe les ressources pour faire face à une situation critique. Le plan « Mercator Accélération 2021 » intègre cet objectif de préparation morale. Dans la perspective du « combat de haute intensité », il est certain que l'approfondissement du sens de l'honneur est un levier indispensable pour consolider la relation entre le marin et son équipage.

Enfin, la culture de l'Armée de l'air possède des spécificités notables qui tiennent à des aspects techniques et humains. Tout d'abord, comme le marin l'aviateur est un expert technique puisqu'évoluer dans les airs requiert

un haut niveau de maîtrise. Mais contrairement au combat naval qui ne demande pas une « surexpertise » importante dans le domaine de la manœuvre et de la navigation, le combat aérien exige du pilote un surcroît de compétences en matière de pilotage. En outre, le pilote de chasse est souvent seul (ou presque) à bord de son aéronef pour mettre en œuvre le système d'armes avec lequel il fait corps. Travaillant aujourd'hui la plupart du temps hors portée des armes ennemies, il conserve une distanciation vis-à-vis de l'adversaire qui peut contribuer à atténuer la conscience de l'action létale qui est menée. Mais c'est sans doute dans le domaine de la sécurité aérienne que l'honneur des aviateurs se manifeste de la manière la plus visible. Plus exactement c'est peut-être la crainte du déshonneur qui aiguillonne l'aviateur et ses équipes (au sol ou dans les airs) depuis l'entraînement jusqu'aux missions de combat. En effet, tous ceux qui concourent à la préparation ou la réalisation du vol ont une responsabilité majeure vis-à-vis de la sécurité aérienne. La moindre défaillance de l'un d'eux peut coûter la vie à celui qui est aux commandes. Après l'atterrissage, les débriefings sont le moment de relativiser les défaillances ou de partager collectivement les enseignements des gestes manqués. Néanmoins, dans l'esprit du fautif demeure de manière plus ou moins prononcée la marque d'une forme de déshonneur qui a porté un

coup à la fierté personnelle. Ainsi, l'honneur de l'aviateur réside surtout dans sa capacité à déployer son excellence professionnelle au profit d'un vol ou d'une mission que le moindre « grain de sable » peut compromettre.

Ces quelques éclairages sur les différentes matérialisations de l'honneur propres à chaque armée illustrent l'infinité des nuances que peut prendre ce sentiment. Très orienté vers l'action de combat mais aussi vers la dimension technique, il traduit la nature complexe des relations entre le militaire et la collectivité à laquelle il est lié. Les traits caractéristiques d'une armée se retrouvant également dans une moindre mesure dans les autres, il serait certainement profitable que chacune s'enrichisse des cultures des autres.

d) L'honneur militaire, ferment de l'unité nationale

Avant de conclure cette étude, il convient de mettre en évidence la capacité de l'honneur militaire à consolider l'unité nationale. Un lien de dépendance mutuelle existe entre l'honneur militaire et l'honneur national. En effet, comme l'armée constitue la protection du peuple face aux adversaires qui le menacent, de même, l'honneur militaire est le rempart de l'honneur national. Ainsi, l'armée tire son honneur de la considération que son peuple lui porte et, de

manière réciproque, l'honneur des militaires rejaillit sur tout le peuple. La source de cette relation mutuelle repose sur des raisons historiques, opérationnelles et capacitaires.

Les racines historiques et les interactions mutuelles de ces deux formes de l'honneur sont profondes. En effet, la lente construction du « pré carré » et la consolidation de l'Etat-nation français n'ont été rendues possibles que grâce à la ténacité et aux succès des armées. Inscrite dans le temps long de plus de quinze siècles, cette construction nationale est une des raisons essentielles qui justifie que les termes « honneur et patrie » soient reliés entre eux dans un si grand nombre de devises militaires. Ainsi, l'honneur national trouve dans son armée une forme de concrétisation et de parachèvement. Une part importante de la fierté française tient dans l'honneur de ses soldats, dans leur dignité, leur valeur et leur exemplarité. Et si l'image de l'armée dans l'opinion des Français est aujourd'hui très élevée, cette fierté traduit certainement une reconnaissance particulière pour les sacrifices consentis par les militaires dans les engagements face à la menace terroriste. Les chiffres publiés par les armées dans le document « *La défense dans l'opinion des Français* » montrent en effet clairement une très forte augmentation des opinions

favorables à l'égard des armées¹¹⁸ depuis les attentats de 2015.

Au-delà de l'estime que l'armée tire de la valeur démontrée dans les OPEX ou dans la protection du territoire national, la performance des capacités militaires détenues peut également constituer une source de fierté. C'est ainsi que les cérémonies du 14 juillet sont toujours l'occasion de valoriser la performance des systèmes d'armes devant l'ensemble de la nation mais aussi sur la scène internationale. Pour cette raison, l'honneur militaire ne se limite pas uniquement au périmètre des forces opérationnelles mais il concerne également les militaires qui servent dans les directions et services de l'administration, du soutien ou de l'armement. Par extension, l'honneur militaire trouve alors l'occasion de se mêler à l'honneur national quand au-delà des armées, les entreprises ou fonctionnaires civils qui concourent à la consolidation de « l'appareil de défense » prennent conscience de la fierté que représente l'armée pour le peuple.

¹¹⁸ 88% d'opinions favorables dans la population française fin 2017 alors que ce taux n'atteignait que 70% en 2014. Voir « *La défense dans l'opinion des Français* », Ministère des Armées, 2017.

CONCLUSION

Une approche philosophique et historique depuis l'Antiquité jusqu'à la Première Guerre mondiale a permis dans un premier temps de caractériser les fondamentaux de la notion de l'honneur en mettant en évidence ses permanences et ses mutations. Par une recherche focalisée sur l'univers militaire du XXe siècle, l'étude a ensuite tenté de montrer que, malgré les profondes transformations de la guerre et les évolutions sociétales, l'honneur irriguait toujours les armées sous des formes parfois singulières. L'honneur est en effet une valeur militaire encore très visible aujourd'hui dans la symbolique et la sémantique militaire : étendards, devises, commémorations, hommages... Mais il peut toutefois peiner à trouver chez le soldat du XXIe siècle une signification concrète soit en raison de la polysémie du mot soit en raison de son caractère jugé parfois désuet. Sentiment d'une grande noblesse qui cimenterait avec force les vertus militaires et éclaire le sens de la mission et du sacrifice, il aide à répondre à nombre de questionnements anciens ou actuels concernant la conduite au combat. En outre, les différences de cultures entre armées ont donné à ce sentiment des teintes somme toute assez différentes et complémentaires. Les armées gagneraient à s'enrichir en puisant mutuellement certains aspects bénéfiques du

sens de l'honneur qu'elles ont développé. Avec un travail vieux de quelques décennies et mûri par l'expérience du combat meurtrier, l'Armée de terre plus que les autres a sans doute ouvert une voie assez sûre et éprouvée.

Enfin, cette étude aura montré combien l'honneur reposait sur un équilibre, un sens de la mesure, de la modération et de la prudence, idées qui s'enracinent dans les profondeurs de la civilisation occidentale et qui n'ont pas perdu leur pertinence au XXI^e siècle.

Le besoin de poursuivre le travail de réappropriation de cette notion dans les armées a ainsi été mis en évidence et les quelques pistes concrètes proposées sont des moyens accessibles afin de rehausser chez les militaires la fierté de servir et le sens de l'engagement pour la patrie.

Si dans un contexte de fuite en avant technologique, la perspective incantatoire du combat de « haute intensité » semble s'approcher, l'exigence d'une efficacité opérationnelle toujours meilleure s'accompagne d'un devoir d'excellence morale... et c'est sans doute le sens de l'honneur qui conduira le plus sûrement vers cette excellence.

Pour finir, l'exemple ci-après montre que vraisemblablement, l'honneur continuera de

concerner encore demain avec une réelle acuité le soldat du XXI^e siècle.

Le premier avis du Comité d'éthique de la Défense paru en septembre 2020 précisait le cadre général dans lequel devrait s'étudier « l'augmentation du soldat » de demain. Le franchissement de la barrière corporelle pour intégrer au soldat des moyens qui renforceraient son efficacité opérationnelle est en effet une rupture majeure. Déjà en 2016, Brice Erbland évoquait cette rupture qu'il pensait à l'époque assez lointaine¹¹⁹. L'avis du Comité d'éthique affirme aujourd'hui que l'augmentation du militaire « *ne p[eut] être opposée aux valeurs [comme] le courage, l'honneur, le sens du sacrifice au profit de la mission...* ». Tout semble se passer comme si ce franchissement de la barrière corporelle ne présentait pas en lui-même une vraie source de questionnement et que ce problème du soldat augmenté devait être abordé uniquement sous l'angle de ses conséquences opérationnelles... Mais l'honneur ne peut être considéré uniquement dans le domaine de l' « agir ». Il possède également une place essentielle dans la dimension de l' « être ». A ce titre, l'accélération du tempo vers le « transhumanisme militaire » devrait susciter de profondes réflexions quant aux risques de

¹¹⁹ « *Bien entendu, l'ère du soldat augmenté semble encore lointaine* », in ERBLAND Brice, *La tentation de l'Hubris*, Inflexions, 2016/2 N°32, p. 55.

transformation de la nature humaine. En effet, si l'effort doit être poursuivi dans la préservation des valeurs militaires fondamentales, le respect de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine ne doit pas être écarté. Et ce respect est intrinsèquement lié à l'honneur de l'Homme.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Sources primaires

Etat-major de l'Armée de terre, *L'exercice du commandement dans l'Armée de terre*, 2016, 88 p.

Etat-major de l'Armée de terre, *L'alliance du sens et de la force*, 2018, 46 p.

Etat-major de l'Armée de terre, *Honneur, courage, dignité*, 2020, 46 p.

Haut comité d'évaluation de la condition militaire, *13e rapport – La mort, la blessure, la maladie*, juillet 2019, 190 p.

Comité d'éthique de la Défense, *Avis portant sur le soldat augmenté*, septembre 2020, 32 p.

Ouvrages

ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque* (livre IV, chapitre 3), Paris, Ed. Les Echos du Maquis, 2014, 259 p.

BENTEGEAT Henri (Général), « *Aimer l'armée* », Paris, Editions Du Mesnil, 2012, 104 p.

FEBVRE Lucien, *Honneur et Patrie, Une enquête sur le sentiment d'honneur et l'attachement à la patrie*, Paris, Ed. Perrin, 1996, 379 p.

JEUDON Louis, *La morale de l'honneur*, Paris, Félix Alcan, 1911, 146 p.

d'IRIBARNE Philippe, *La logique de l'honneur*, Paris, Ed. du Seuil, 1989, 272 p.

Thomas d'Aquin, *Somme Théologique, Ila, Ilae*, Paris, Ed. Donnaud, 1862, 108p.

GAUTIER Léon, *La Chevalerie*, Paris, Ed. Henri Welter, 1895, 850 p.

BOSSUET Jean- Bénigne, *Œuvres Oratoires*, Paris, Ed. Lebarq J., 1914, 600 p.

MONTAIGNE, « Des Cannibales », Essais, livre I, chap. XXXI, p. 23 [en ligne], (consulté sur https://lettres-lca.enseigne.ac-lyon.fr/spip/IMG/pdf/des_cannibales-numerique.pdf le 15/01/2021)

MONTESQUIEU, *De l'Esprit des lois, Tome 1*, Paris, Ed. L. Versini, 1995, 604 p.

CHAPTAL Jean-Antoine, *Mes souvenirs sur Napoléon (texte établi par Emmanuel Chaptal)*, Paris, Ed. Plon, 1893, 413 p.

de VIGNY Alfred, *Journal d'un poète*, Paris, Ed. Michel Lévy frères, 1867, 325 p.

AUBE Hyacinthe, *L'Avenir de la Marine française (le décuirassement, la guerre de course, la réduction du personnel)*, Revue des Deux Mondes, 46e année, vol. IV, juillet 1874, pp. 175-196.

de GRANDMAISON Louis (col.), *Deux conférences faites aux officiers de l'état-major de l'Armée : la notion de sureté et l'engagement des grandes unités*, Paris, Ed. Berger-Levrault, 1911, 76 p.

Ministère de la guerre, *Conduite des grandes unités : service des armées en campagne*, Paris, Ed. H. Charles-Lavauzelle, 1914, 67 p.

MARRIL Jean-Marc, *L'offensive à outrance : une doctrine unanimement partagée par les grandes puissances militaires en 1914*, *Revue historique des armées*, 274/2014, pp. 49-64.

RECOULY Raymond, *Foch, le vainqueur de la guerre*, Paris, Hachette et Cie, 1919, 272 p.

ALAIN (Émile Chartier), *Mars ou la guerre jugée*, Paris, Gallimard, 1936, 309 p.

ALAIN (Émile Chartier), *Les Passions et la Sagesse*, Paris, Pléiade, 1960, 1488 p.

BORDEAUX Henry, *Le chevalier de l'air – Georges Guynemer*, Revue des Deux Mondes, tome 43, livraison du 15 janvier 1918.

de MONTETY Étienne, *Honoré d'Estienne d'Orves, un héros français*, Paris, Perrin, 2001, 348 p.

L'HERMINIER Jean (commandant), *Casabianca*, Paris, Ed. France-Empire, 1949, 247 p.

DE GAULLE Charles, *Discours et messages*, tome 1, Paris, Plon, 1970, 677 p.

SAVATIER Henri, *De l'honneur : réflexions d'un prisonnier*, Paris, Ed. H. Oudin, 1885, 189 p.

DELSOL Chantal, *Le crépuscule de l'universel*, Paris, Ed du Cerf, 2020, 377 p.

ROSTAND Edmond, *Discours de réception à l'Académie française le 4 juin 1903*, Paris, Ed. Eugène Fasquelle, 1903, 36 p.

FOCH Ferdinand (Lt-col), *Principes de la guerre*, Paris, Ed. Berger-Levrault, 1903, 385 p.

ERBLAND Brice, *La tentation de l'hubris*, Inflexions, 2016/2 (N° 32), pp. 47-55.

ERBLAND Brice, « *Robots-tueurs* », *Que seront les soldats de demain ?*, Paris, Armand Collin, 2018, 134 p.

Thèses et travaux universitaires

JACOTOT Mathieu, *Question d'honneur - Les notions d'honos, honestum et honestas dans la République romaine antique* (Thèse de doctorat), Paris, Collection de l'École française de Rome, 2013, 818 p.

MORILHAT Florian (Lt-col), *L'éthique et la puissance aérienne*, Mémoire de l'École de guerre (Promotion 27), 175 p.

Articles

HELARY Xavier, *Crécy: une défaite parmi d'autres ?*, revue Inflexions n°45 – 2020/3, pp. 37-44.

BERTAUD Jean-Paul, « *Révolution & Empire* », Encyclopædia Universalis [en ligne].

LENTZ Thierry, *Le texte des Adieux de Fontainebleau*, in *Revue Napoleonica* – 2014/1.

PEGUY Charles, *L'argent*, Paris, Gallimard-NRF, 1933, p. 14.

BRYON-PORTET Céline, *La construction et l'utilisation de l'image du pilote de chasse*, Recherches en communication, n° 28 (2007), pp. 147-166.

de DURAND Étienne, *Des Balkans à l'Afghanistan : les opérations de stabilisation complexes*, Politique étrangère, 2005/2, pp. 327-342.

JANKOWSKI Barbara, *Valeurs des Français, valeurs des officiers*, Les Champs de Mars, n° 14, 2e semestre 2003, pp. 59-69.

HALKIN Léon-E., *Pour une histoire de l'honneur*, Annales - Economies, sociétés, civilisations - 4^e année - n° 4, 1949, pp. 433-444.

Internet

Témoignage vidéo d'un fantassin français du 276^e Régiment d'Infanterie à propos de la mort de Charles Péguy. (<https://youtu.be/9ge3Ksd4Dsc>).

CAMUS Jean-Yves, *Dominique Venner et la mort*, 23 mai 2018 (<https://tempsresents.com/2018/05/23/dominique-venner-et-la-mort/>).

GRAPHIKA, *More-Troll kombat*, étude réalisée pour Stanford Internet Observatory, décembre 2020 (<https://graphika.com/reports/more-troll-kombat/>).

Témoignages et entretiens

CHOMEL de JARNIEU Benoit, amiral (2S), ancien Major Général de la Marine et Inspecteur Général de la Marine, entretien téléphonique libre réalisé le 18/11/2020.

LAPORTE-MANY Henry, général (2S), directeur de cabinet du grand chancelier de la Légion d'honneur, entretien oral libre réalisé le 01/12/2020.

de CHEFDEBIEN Anne, conservatrice du Musée national de la Légion d'honneur, entretien oral libre réalisé le 01/12/2020.

de LAPRESLE François, général de corps d'armée, Inspecteur des Armées, entretien oral libre réalisé le 02/12/2020.

MILLET Jean-Hilaire, colonel, titulaire d'un DEA d'histoire du droit, de philosophie et d'un master « affaires publiques » de l'IEP de Paris, actuellement affecté à l'Inspection

de l'Armée de terre, entretien oral libre
réalisé le 16/12/2020.